

■ LACTANET
Produire
du lait payant
en 2021

■ RÉGIE DU TROUPEAU
Comment identifier
les causes des problèmes
de reproduction?



Immunité +

Une meilleure réponse aux vaccins !

AMÉLIOREZ LA SANTÉ DE VOTRE TROUPEAU

Scannez le code QR, découvrez une offre de taureaux Immunité+ qui saura vous plaire !



Apprenez-en plus sur les avantages de ce produit



1 866 737-2427 • ciaq.com • 



21 mars

VOLUME 41 – NUMÉRO 6



ÉDITORIAL
Et maintenant: l'ACEUM 4

VIRAGE NUMÉRIQUE
L'intelligence artificielle: fiction ou réalité?
 Qui n'a pas entendu parler d'intelligence artificielle (IA) dans la dernière année? Bien qu'elle ait commencé à se développer dès la Deuxième Guerre mondiale, elle nous semblait plutôt relever de la science-fiction jusqu'à tout récemment. Mais l'IA fraie son chemin dans nos vies et dans nos étables depuis des années. Quels bénéfices le monde agricole pourra-t-il en retirer? 7

RÉGIE DU TROUPEAU
Quand le taux de gestation recule
 Voici une démarche pour identifier les causes de problèmes de reproduction 11

LACTANET
Produire du lait payant en 2021
 La nouvelle politique de paiement des composants du lait selon le ratio SNG/G entrera en vigueur le 1^{er} août 2021. En tant que gestionnaire de troupeau, pour maximiser la valeur du lait produit, il sera alors primordial de maintenir un taux de gras supérieur à 4,1 kg/hl. Quelles sont les stratégies liées à la régie, à l'alimentation et à la génétique pour y arriver? 16



PROACTION
Changements apportés au volet bien-être animal
 Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont apporté des modifications aux exigences du volet Bien-être animal de proAction. Ces nouvelles mesures, qui touchent l'évaluation des bovins, entreront en vigueur le 1^{er} mars 2021 20



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
Quelques nouveautés en santé du pis
 Le développement de nouvelles connaissances et les avancées technologiques permettent d'améliorer la compréhension et les méthodes de contrôle et de prévention de la mammite chez la vache laitière. Tour d'horizon des dernières innovations en santé du pis 28



RECHERCHE
Des pratiques de gestion améliorées pour produire un ensilage de grande qualité
 Un projet de recherche pancanadien en cours de réalisation pourrait permettre aux producteurs de lait de produire un ensilage de haute qualité à moindre coût grâce à un plan de gestion adapté à leur réalité régionale 32



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET 22
PARLONS NUTRITION 36
STATISTIQUES 38
LA RECETTE 44
AILLEURS DANS LE MONDE 46
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 49

Et maintenant: l'ACEUM



L'annonce des compensations faite à l'automne par le gouvernement fédéral était un soulagement pour nos entreprises. Une très bonne nouvelle, mais qui doit être complétée, sachant qu'elle ne couvre qu'une partie des pertes qui seront subies par les producteurs de lait, car aucune annonce n'a encore été faite pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Nous nous attendons à ce que le gouvernement respecte son engagement à verser une indemnisation complète et équitable pour atténuer les impacts de l'ACEUM, comprenant les pertes de marchés, les coûts additionnels de l'élimination de la classe d'ingrédients et le plafonnement des exportations.

Après de nombreuses années à nous battre pour les compensations, nous avons accueilli favorablement l'annonce du calendrier de paiement pour les sommes promises en raison des parts de marché concédées dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) et du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Des paiements directs, étalés sur 3 ans plutôt que 7. Pour l'année 2020-2021, ce sont 468 millions de dollars (M \$) qui sont distribués aux producteurs de lait canadiens, dont 172 M \$ réservés pour les producteurs du Québec.

Nous sommes déjà nombreux à avoir complété le processus d'inscription au programme administré par la Commission canadienne du lait. Les autres ne doivent pas tarder, car la date limite est le 31 mars pour recevoir un versement cette année. La marche à suivre pour recevoir son paiement se trouve dans la lettre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada postée en janvier.

Les chèques reçus nous permettent d'absorber une partie des pertes résultant des concessions faites dans l'AECG et le PTPGP. Mais cela ne met pas fin à notre bataille pour des compensations justes et entières, puisqu'aucune annonce formelle n'a encore été faite au sujet des pertes liées à l'ACEUM. Les compensations sont un baume pour nos entreprises laitières, mais chacun d'entre nous aurait préféré produire à sa ferme le 8,4 % du marché canadien qui a été concédé dans les trois derniers accords.

Rappelons que l'accord conclu avec les Américains et les Mexicains prévoit un accès additionnel de 100 000 tonnes de produits laitiers, soit l'équivalent d'environ 3,9 % du marché canadien. Ces répercussions s'additionnent aux modifications apportées à notre politique laitière pour respecter les éléments de l'accord et au plafonnement des exportations de poudre de lait écrémé et concentrés protéiques, qui génèrent d'importants coûts additionnels.

L'ACEUM est en vigueur et les dommages se font déjà sentir alors que le lait américain prend la place qui lui est maintenant réservé sur notre marché. Ces parts, cédées au profit de l'économie de nos voisins, sont concrètes et ont des répercussions sur nos fermes et l'économie canadienne.

À maintes reprises, le gouvernement Trudeau s'est engagé à indemniser pleinement et équitablement le secteur laitier pour les effets cumulés des derniers accords commerciaux, dont l'ACEUM. En septembre dernier, cet engagement a été répété dans le discours du Trône et réitéré, noir sur blanc, dans la lettre de mandat de la ministre Bibeau en janvier 2021. La lettre

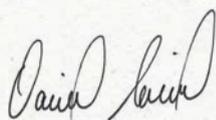
Les concessions font non seulement pression sur nos familles, mais elles créent aussi un contexte d'incertitude qui limite notre capacité à réinvestir dans nos fermes et dans nos régions. Ce sont des milliers d'emplois qui sont liés à notre secteur, des millions en retombées économiques.

mentionne qu'elle doit mettre en œuvre de façon prioritaire « les travaux visant à ce que les secteurs soumis à la gestion de l'offre reçoivent une indemnisation pleine et équitable à la suite des accords commerciaux conclus récemment ». Nous comprenons donc qu'il s'agit d'un engagement à réaliser avant la fin du présent mandat.

Nous sommes conscients que la gestion de la crise de la COVID-19 entraîne des défis majeurs et sans précédent pour le gouvernement canadien actuellement. Tous les producteurs laitiers du pays sont d'ailleurs solidaires dans cette crise historique. Plus que jamais dans cette période d'incertitude, nos gouvernements et la population sont éveillés à l'importance de l'autonomie alimentaire qui passe de facto par la production d'ici, par et pour des gens d'ici. C'est une question de sécurité alimentaire intérieure.

La crise de la COVID-19 a eu et continuera longtemps d'avoir des impacts financiers importants sur différents secteurs, dont l'industrie laitière. Dans notre cas, ces pertes financières s'ajoutent à celles subies par les accords commerciaux, qui demeureront en place à perpétuité. Les concessions font non seulement pression sur nos familles, mais elles créent aussi un contexte d'incertitude qui limite notre capacité à réinvestir dans nos fermes et dans nos régions. Ce sont des milliers d'emplois qui sont liés à notre secteur, des millions en retombées économiques.

Le gouvernement libéral minoritaire présentera bientôt son budget 2021-2022, probablement en mars. Les rumeurs d'élections après la présentation du budget sont d'ailleurs persistantes. À l'annonce de novembre, la ministre Bibeau a dit vouloir s'asseoir rapidement avec nous pour régler cette portion de leur engagement. Le gouvernement doit envoyer un signal clair de soutien au secteur laitier le plus tôt possible. Nous avons besoin de stabilité et de prévisibilité, éléments bien au cœur de la réussite de nos entreprises, afin de continuer à assurer la sécurité alimentaire de nos concitoyens.



DANIEL GOBEIL
président

COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet,
Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Op+lait, Réseau mammitte, STELA/INAF, UPA, Faculté
des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill

VENTES

pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Sans frais : 1 877 679-7809

ADMINISTRATION

Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE

Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT

Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :

Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3

Tél. : 450 679-0530, poste 8306

Télééc. : 450 679-5899

Courriel : plq@lait.qc.ca

Site Internet : www.lait.org

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Encore une fois, les vaches passent avant moi!
Personne ne pense à mon propre stress thermique.

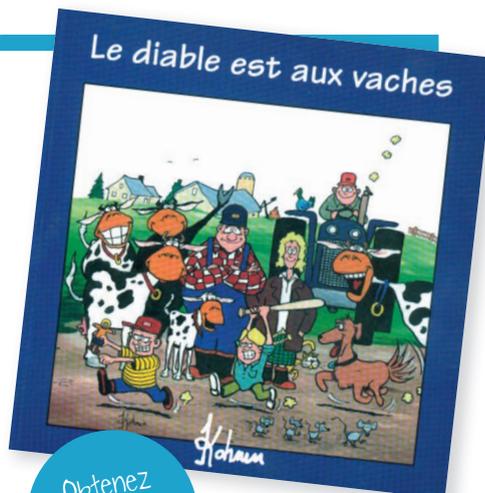
COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**



Les
Producteurs
de lait
du Québec

L'intelligence artificielle : fiction ou réalité?

- Qui n'a pas entendu parler d'intelligence artificielle (IA) dans la dernière année? Bien qu'elle ait commencé à se développer dès la Deuxième Guerre mondiale, elle nous semblait plutôt relever de la science-fiction jusqu'à tout récemment. Mais l'IA fraie son chemin dans nos vies et dans nos étables depuis des années. Quels bénéfices le monde agricole pourra-t-il en retirer?

Par [RENÉ LACROIX](#), analyste valorisation des données, [DANIEL LEFEBVRE](#), directeur général, et [ANNE-MARIE CHRISTEN](#), gestionnaire de projet, Lactanet, et [ABDOULAYE BANIRÉ DIALLO](#), professeur chercheur au laboratoire d'algèbre, de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM) de l'UQAM ainsi que cofondateur et directeur scientifique de My Intelligent Machines (MIMs).

L'IA DANS LES FERMES LAITIÈRES

Plusieurs compagnies travaillent à développer des algorithmes évolués, notamment reliés à des capteurs ou des caméras. Par exemple, la détection des chaleurs peut être supportée par l'IA. La reconnaissance vocale par des appareils mobiles sert à saisir de l'information dans les étables, alors que la reconnaissance faciale avec une caméra mobile est utilisée pour l'identification des vaches. L'analyse de la boiterie et l'évaluation du poids



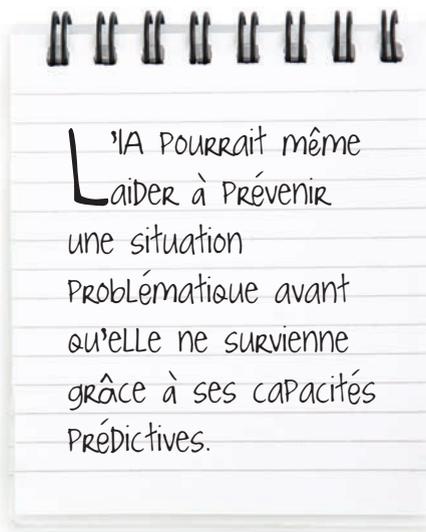
L'IA AU CŒUR DE L'ACTION

Dans le feu de l'action, ce n'est pas toujours facile de savoir comment agir ou quel protocole appliquer. Ça prend du temps pour faire une petite recherche ou appeler un conseiller. C'est là que l'IA montrera toute sa puissance : aider à déterminer les bonnes actions basées sur les informations collectées auprès de sources multiples. L'IA pourra également tenir compte des actions passées ayant eu un impact bénéfique. De tels algorithmes émergeront au cours des prochaines années, c'est vers ça que l'agriculture et les autres secteurs économiques iront.

et de l'état de chair des animaux à l'aide d'une caméra sont maintenant possibles, et tout cela grâce aux recherches dans le domaine de l'IA.

DES DONNÉES À NE PLUS SAVOIR OÙ REGARDER...

Les producteurs laitiers investissent beaucoup pour des services ou des équipements qui produisent un grand volume de données. Il y a 20 ans, on disait que le nombre de données disponibles pour aider à la décision augmentait rapidement et que des outils d'accompagnement étaient nécessaires pour arriver à naviguer à travers toutes ces informations. Et on n'avait encore rien vu! Le nombre de données par vache a continué de s'accroître considérablement. Il est difficile d'y mettre un chiffre exact, mais probablement que ce nombre s'est multiplié par un facteur de 1000 à plus de 10 000 en 20 ans. À elle seule, l'analyse infrarouge d'un échantillon de lait de contrôle laitier produit plus de 1 000 données, qui sont à leur tour utilisées pour produire un profil détaillé des composants de cet échantillon : matière grasse totale et acides gras spécifiques, protéine, urée, BHB, etc. Un robot de traite fournit, quant à lui, plusieurs types de données à chaque traite, parfois plus de cinq fois par jour pour une vache en début de lactation, et ce, pour chaque trayon. On peut désormais ajouter des données de détecteurs d'activité en continu, de réservoir tous les deux jours, de santé, etc. Bref, que de données à fouiller pour bien gérer sa production et son entreprise!



ATTENTION!

Or pour en maximiser les retombées, il faut valoriser davantage ces données et les transformer en information utile et pertinente pour orienter les décisions que vous prenez au quotidien. Cela nécessite de bien les interpréter en filtrant et analysant plusieurs chiffres, tableaux et graphiques. Il faut identifier ce sur quoi il est nécessaire de porter une attention particulière et ce qui nécessite des actions. Par exemple, une chute soudaine dans vos acides gras *de novo*. Peut-être que le bris de la raclette fait en sorte que vous n'aurez pas le temps de regarder? Savoir qu'un problème existe et pouvoir l'identifier dans toute cette masse d'information : là est le défi! Et c'est là où l'IA peut intervenir, car elle peut partiellement remplacer un être humain dans la digestion de cette information. Il faut que l'IA fasse le gros du travail d'analyse et vous amène à réfléchir non pas sur l'ensemble de vos données, mais bien sur les points où vous devriez porter une attention particulière. L'IA pourrait même aider à prévenir une situation problématique avant qu'elle ne survienne grâce à ses capacités prédictives. L'IA est maintenant assez évoluée pour le permettre.

IA : INTELLIGENCE... ARTIFICIELLE OU AUGMENTÉE?

On pourrait être plus philosophique et se demander ce qu'est réellement l'intelligence artificielle. Un algorithme peut-il être vraiment intelligent? Quoi qu'il en soit, ce domaine s'est tellement développé rapidement dans les 10 dernières années qu'on voit la possibilité d'augmenter considérablement l'intelligence des algorithmes. La place des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) dans nos vies et celles de grandes multinationales qui se sont développées grâce à l'IA, comme Uber et AirBnB, laissent certainement entrevoir leur potentiel pour l'agriculture. Dans plusieurs secteurs, comme la mécanique, l'aéronautique et la santé, il y a de plus en plus d'outils interconnectés basés sur l'IA pour fournir de l'information additionnelle contextualisée à travers des écrans, téléphones ou casques spécialisés. Les assistants personnels, comme Alexa et Siri, deviennent de plus en plus intelligents et utiles dans notre quotidien. Ce type de technologies permet de fournir un accompagnement avec une intelligence augmentée qui pourrait être, durant cette décennie, la révolution dans nos vies.



LE VRAI BÉNÉFICE DE L'IA : EN ACTION!

Une fois que quelque chose d'anormal ou qui mérite une attention particulière a été identifié, vous devez encore décider de ce qui doit être fait pour corriger la situation. Le capteur vous dit qu'une vache est en chaleur selon la mesure de son activité. Vous utilisez cette information et, naturellement, tenez compte de toute autre donnée à votre portée pour prendre la décision de l'inséminer ou non. Mais l'IA pourrait vous fournir plus de renseignements, voire vous faire une recommandation, en jumelant la donnée d'activité de la vache à une évaluation de son statut métabolique dérivé du spectre infrarouge recueilli lors de son dernier contrôle laitier, et à la température ambiante des derniers jours. Ces informations complémentaires pourraient aider à prédire la fertilité de la vache à ce moment précis

et, possiblement, soutenir la décision de retarder l'insémination. Et si en plus l'algorithme tenait compte du profit qu'elle a le potentiel de générer en fonction de son bagage génétique et de son historique, mais aussi en relation avec la rentabilité à venir des autres femelles du troupeau? La décision pourrait être de ne pas inséminer cette vache.

Ce processus de décision est semblable à celui de tout bon gestionnaire de troupeau. L'IA facilite le processus, qui devient de plus en plus lourd à gérer par le producteur à mesure que la taille des troupeaux augmente. De plus, elle permet d'exploiter le maximum d'information disponible pour prendre la meilleure décision possible.

L'IA : UN INCONTOURNABLE

Ainsi, l'IA est un incontournable qui aura un impact grandissant dans nos vies et dans nos étables. Les algorithmes intelligents qui émergeront seront développés à partir des données générées dans les fermes. Et ce sont généralement les producteurs qui paient pour les équipements ou services qui génèrent ces données. Évidemment, le développement des algorithmes est complexe et coûteux, et leur utilisation ne sera pas gratuite. Il faut dès maintenant rechercher un juste équilibre et éviter que les producteurs se retrouvent à la merci de quelques grandes entreprises dominantes dans le domaine de l'IA. Il est donc temps que le secteur laitier s'intéresse à l'IA et s'y investisse pour en tirer des bénéfices. C'est important pour que les producteurs puissent maintenir collectivement une certaine autonomie concernant la gestion de leur entreprise.

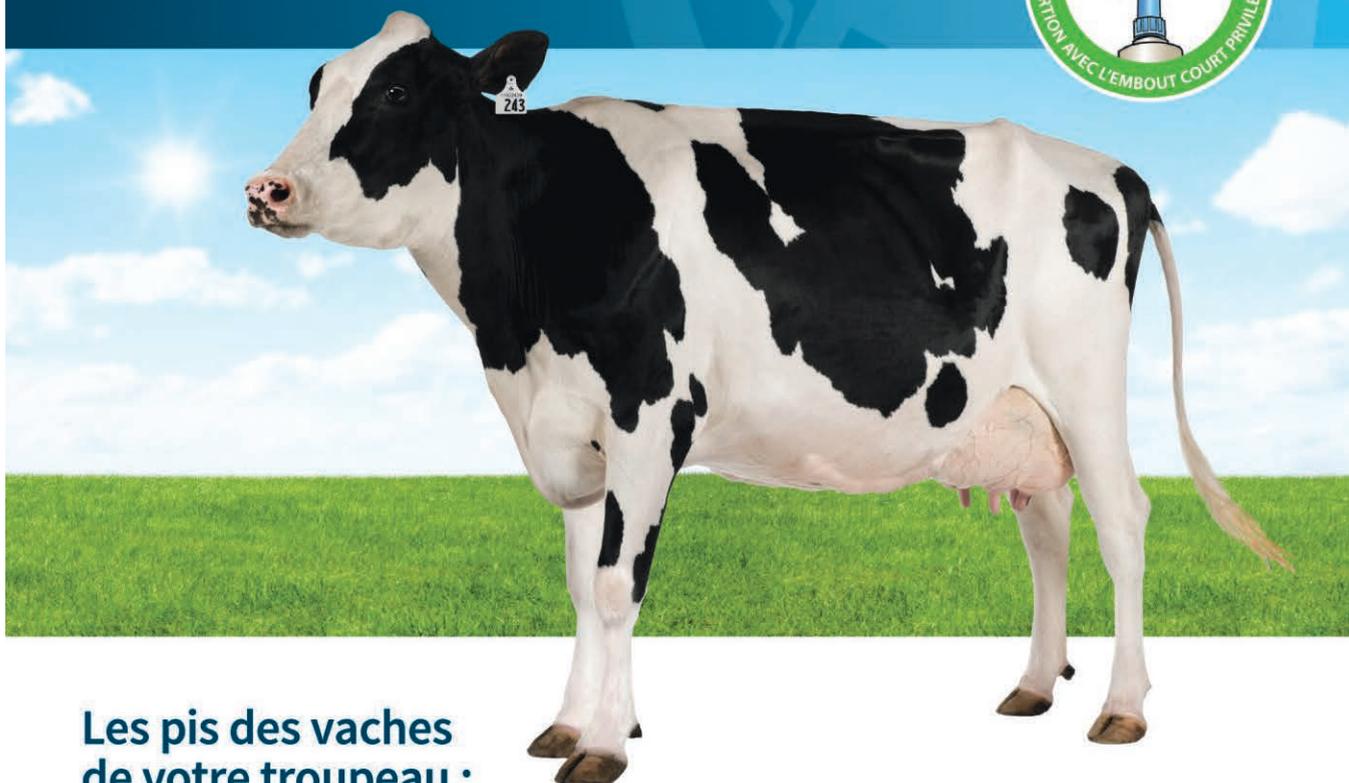
Si on doit poser la question: « À qui appartiennent les données? », on devra aussi se demander: « À qui appartient l'algorithme développé avec mes données? », sans oublier les problèmes éthiques et les enjeux d'inclusion qui pourraient aussi être soulevés. ■

Cette série d'articles est une retombée d'un projet portant sur le virage numérique financé par le Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec 

SHUTOUT™



Les pis des vaches
de votre troupeau :

Protégés, scellés et en santé.

**EMPÊCHER LES BACTÉRIES DE PÉNÉTRER DANS LES TRAYONS
EST ESSENTIEL À LA GESTION DU TARISSEMENT DANS TOUTE
EXPLOITATION LAITIÈRE.**

ShutOut est un nouveau scellant à trayon conçu en tenant compte de votre exploitation laitière. Facile à administrer, la seringue ergonomique est munie d'un embout double qui laisse la possibilité d'opter pour l'embout court recommandé ou l'embout long pour l'insertion du produit. ShutOut est facilement injectable et formulé pour rester en place afin d'assurer une efficacité maximale.

**Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire à propos de ShutOut
comme élément important de votre programme préventif de santé du troupeau
à l'intention de vos vaches tarées.**



Intervet Canada Corp., une filiale de Merck & Co., Inc., Kenilworth, New Jersey, États-Unis, exerçant ses activités au Canada sous le nom de Merck Santé animale. MERCK® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp. © 2020 Intervet Canada Corp., une filiale de Merck & Co., Inc. Tous droits réservés CA-SOT-200200001.



MERCK
Santé animale

Quand le taux de gestation recule



■ Voici une démarche pour identifier les causes de problèmes de reproduction.

« Ça ne colle pas... » « Il y a trop de jours ouverts... » Quel producteur ne se retrouve pas dans cette situation un jour ou l'autre? Si constater une faiblesse en reproduction est relativement simple, en trouver la ou les causes constitue un tout autre défi.

Dans le cadre du dernier Symposium sur les bovins laitiers, le vétérinaire Jocelyn Dubuc a décrit une démarche aidant à y arriver. « Il y a plusieurs scénarios qui peuvent expliquer un taux de gestation suboptimal, déclare l'enseignant de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Arrangez-vous pour savoir contre quoi vous vous battez. »

Voici la marche à suivre qu'il propose.

CALCULER LE TAUX DE GESTATION

C'est l'indice global, celui le plus utilisé pour évaluer la performance de reproduction. On le définit comme la probabilité pour une vache non gestante de devenir gestante dans une période de 21 jours.

« C'est l'indice idéal pour savoir ce qui se passe, estime le D^r Dubuc. Sa force, c'est qu'il prend en compte toutes les vaches admissibles. Dans le cas de certains autres indices, la vache non saillie ne compte pas. »

Celui-ci suggère de viser un taux de gestation de 25 % ou plus (voir le tableau à la page 14). « La moyenne québécoise est de 18 %, signale-t-il. Les troupeaux exceptionnels peuvent franchir le seuil de 30 %. En moyenne, on a gagné environ trois points depuis 10 ou 15 ans. Le taux monte tranquillement. Quand des gens disent que ça va globalement moins bien, ce n'est donc pas vrai. »

À noter que ces données sont basées sur une période d'attente volontaire de 50 jours. La durée de cette dernière a une influence sur le taux de gestation. Par ailleurs, ces données portent sur les troupeaux holsteins. « Si vous avez un taux de gestation de 25 % dans un troupeau jersey, ça ne va pas si bien que ça! », lance le vétérinaire.

SI LE TAUX DE GESTATION EST INFÉRIEUR À 25 %

Il y a deux grandes causes possibles à un taux de gestation faible: soit le taux de saillie est trop bas, soit c'est plutôt le taux de conception qui est faible. « Dans la plupart des troupeaux, la façon de régler le problème consiste à augmenter le taux de saillie, dit le D^r Dubuc. C'est le premier facteur à regarder et c'est celui qui a le plus d'impact. Parmi les vaches prêtes pour la saillie, est-ce que la vitesse de saillie

est bonne ou pas? Est-ce qu'on saillit suffisamment de vaches? »

Le vétérinaire recommande de cibler un taux de saillie de 60 % ou plus.

SI LE TAUX DE SAILLIE EST INFÉRIEUR À 60 %

« Si on n'atteint pas les 60 %, c'est qu'on a un problème avec l'intensité des saillies et il faut trouver pourquoi », dit le D^r Dubuc, qui rappelle les quatre principes à la base d'un bon taux de saillie :

- 1- Après la période d'attente volontaire, procéder rapidement à la première saillie, soit dans un délai d'un cycle de 21 jours.
- 2- Faire une bonne détection des vaches qui font un retour en chaleur.
- 3- Diagnostiquer non gestantes les vaches dont on n'est pas arrivé à voir le retour en chaleur.
- 4- Minimiser l'intervalle entre le diagnostic non gestante et la ressaillie.

Le vétérinaire conseille de scruter d'abord le nombre moyen de jours à la première saillie: on le veut égal ou inférieur à 65 jours en lactation. « Si vous commencez à saillir à 50 jours et que toutes les vaches sont saillies dans les 21 jours suivants, votre moyenne sera à environ 60 jours », note-t-il, ajoutant: « si le nombre moyen de jours à la



Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine des faiblesses de reproduction dans un troupeau. La démarche proposée par le vétérinaire Jocelyn Dubuc permet d'identifier les éléments problématiques et de rectifier le tir.

première saillie est élevé, il faut vous donner des outils comme les protocoles de synchronisation. »

SI LE NOMBRE DE JOURS À LA PREMIÈRE SAILLIE EST BON

Il se peut toutefois que le nombre moyen de jours à la première saillie soit bon bien que le taux de saillie soit trop bas. Il faut alors se tourner vers un autre indice : l'intervalle entre les saillies. Le D^r Dubuc recommande de viser 35 jours ou moins. « Souvent, les troupeaux qui ont les plus hauts intervalles de vêlage sont des troupeaux où on ne voit pas bien les retours en chaleur ou encore des troupeaux où on a ressaisi rapidement, mais où on a mis du temps à trouver les non gestantes et à les ressaisir », rapporte-t-il.

Selon lui, il existe plusieurs pistes de solution à ce problème. On peut par exemple faire appel aux tests de lait ou de sang, rapprocher la fréquence des visites du vétérinaire ou utiliser des moniteurs d'activité. Les protocoles de synchronisation aussi peuvent aider. « Les meilleurs troupeaux sont ceux où on varie les outils, observe le vétérinaire. Par exemple, certains producteurs combinent la détection visuelle, les moniteurs d'activité et les synchros. »

SI L'INTENSITÉ DES SAILLIES EST ADÉQUATE

Il peut arriver que l'intensité des saillies soit adéquate même si le taux de gestation est faible. « Parfois, le problème, c'est le taux de conception, indique le D^r Dubuc. On a sailli suffisamment de vaches, mais le taux de conception n'est pas bon. » Il estime que pour la holstein, on devrait atteindre au moins 40 %. « Il n'y a pas un gros écart entre le troupeau moyen et les meilleurs troupeaux, constate-t-il. En général, la conception est relativement correcte dans la plupart des troupeaux. »

« Parfois, le problème, c'est le taux de conception. On a sailli suffisamment de vaches, mais le taux de conception n'est pas bon. »

- Jocelyn Dubuc

Quelle peut être la cause d'un faible taux de conception? Pour le savoir, il faut d'abord déterminer si le problème concerne l'ensemble des vaches saillies ou juste une partie d'entre elles. « S'il touche toutes les saillies, on va chercher une cause commune, explique le vétérinaire. Par contre, s'il affecte seulement certains sous-groupes du troupeau, on cherchera des causes spécifiques. »

LE BAS TAUX DE CONCEPTION CONCERNE TOUTES LES SAILLIES

Le taux de conception est bas pour toutes les saillies? Selon le D^r Dubuc, quatre causes expliquent la très grande majorité des situations. « Avant de chercher des explications compliquées, assurez-vous que la base est bien faite », suggère-t-il.

- 1- L'observance des injections laisse à désirer. « Une bonne observance, cela veut dire donner le bon produit, à la bonne dose, au bon moment, à la bonne vache, dit-il. C'est particulièrement important dans un troupeau pour lequel on utilise beaucoup de protocoles. Une étude a révélé que le taux d'observance était de 95 % dans les meilleurs troupeaux, mais que des troupeaux se maintenaient plutôt à un taux d'observance de 70 % à 80 %. C'est facile de se tromper quand on se promène avec deux bouteilles en même temps, que les vaches se déplacent et qu'on veut faire vite. »
- 2- Une technique d'insémination déficiente. Le D^r Dubuc l'admet : il arrive que la technique d'insémination soit inadéquate, mais en général, observe-t-il, les problèmes découlent du fait que l'insémination n'est pas faite au bon moment. Il cite en exemple l'utilisation de certains anciens modèles de moniteurs d'activité qui fournissent des données seulement quand les vaches passent au salon de traite. « Dans ce cas, explique-t-il, si le moniteur dit que dans les 12 dernières heures vous étiez au début de la chaleur, alors vous êtes en retard. »
- 3- Une gestion inadéquate de la semence. « Un élément particulier à surveiller, prévient le vétérinaire, c'est le délai entre l'extraction de la semence du réservoir et la saillie. Selon les règles de l'art, on vise un

LA FERME DE DEMAIN... MAINTENANT!



DAIRY
ENTELIGEN™

—PAR—



Purina®

LIBÉREZ LE POTENTIEL DE VOTRE TROUPEAU,
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER PURINA®.

INDICES DE PERFORMANCE EN REPRODUCTION

INDICE	PREMIER QUARTILE	MOYENNE QUÉBEC	TROUPEAUX EXCEPTIONNELS
Taux de gestation	≥ 25 %	~18 %	≥ 30 %
Taux de saillie	≥ 60 %	~45 %	≥ 70 %
Jours avant la 1 ^{re} saillie	≤ 65	~70	≤ 60
Intervalle entre les saillies	≤ 35	~40	≤ 30
Taux de conception	≥ 40	~38	≥ 50

maximum de 15 minutes. Si vous préparez plusieurs paillettes à la fois, vous devez être sûr de pouvoir effectuer toutes ces saillies en 15 minutes. »

4- Une urée trop élevée. L'urée est, comme on le sait, embryotoxique. Un taux de 18 mg/dl ou plus est jugé problématique. « Attention, prévient le D^r Dubuc, l'urée du réservoir de lait constitue une valeur moyenne. Cela signifie que la moitié des vaches sont au-dessus et

l'autre moitié, en dessous. Si l'urée du réservoir franchit le seuil des 14 mg/dl, on entre dans la zone à risque. Au contrôle laitier, ce serait sage de demander la distribution des points. On veut vérifier si des vaches sont à 18 mg/dl. »

UN FAIBLE TAUX DE CONCEPTION À LA PREMIÈRE SAILLIE SEULEMENT

Il se peut que le problème de conception survienne surtout à la

première saillie. « C'est assez fréquent, rapporte le D^r Dubuc. C'est facile à voir dans le DSA. Dans ce cas, il faut penser période de transition. Il faut penser maladies. Les maladies les plus communes sont reliées au transfert énergétique. Les vaches manquent d'énergie, elles gèrent mal leur énergie. On pense à l'acétonémie subclinique. C'est un gros facteur de risque. Ces vaches, dans la plupart des cas, seront atteintes d'endométrite. Elles ne cycleront pas. Et on n'aura pas de succès à la première saillie. »

Il poursuit : « Parfois, c'est plus subtil. Les BHB ont l'air corrects. Il se peut que ça ait commencé en prépartum et que les BHB ne disent pas exactement la vérité. C'est là qu'on va faire des tests d'acides gras libres dans le sang avant le vêlage. S'il y a plus de 15 % des vaches à 0,27 millimole/litre ou plus, il y a un problème. » ■

Avis à ceux qui savent que les chiffres sont importants au bout du compte.
Osez davantage.

Vous faites très attention aux détails. Car vous savez bien qu'ils font toute la différence. Vous effectuez les recherches nécessaires et mettez en question le statu quo, en apportant des idées neuves pour rester à l'avant-garde. Et vous savez ce qui vous convient, car il s'agit de votre propre exploitation.

Pour découvrir comment CLAAS peut vous aider à gagner du temps et de l'argent, visitez claas.com

Machinerie J.N.G. Thériault
Amqui 418 629-2521

Service Agro Mécanique
Saint-Clément 418 963-2177

Service Agro Mécanique
Saint-Pascal 418 492-5855

Bossé et Frère
Montmagny 418 248-0955

Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe 418 459-6405

L'Excellence Agricole de Coaticook Excelko
Lennoxville 819 849-0739

Entreprises Rosaire Raymond
Mont-Laurier 819 623-1458

Maltais Ouellet
Saint-Bruno (Lac-Saint-Jean)
418 668-5254

Champoux Machineries
Warwick 819 358-2217





La solution de vitamines B protégées Jefo

spécifiquement conçue
pour les vaches en lactation
permet d'**augmenter votre
marge de profit!**



Plus de
lait

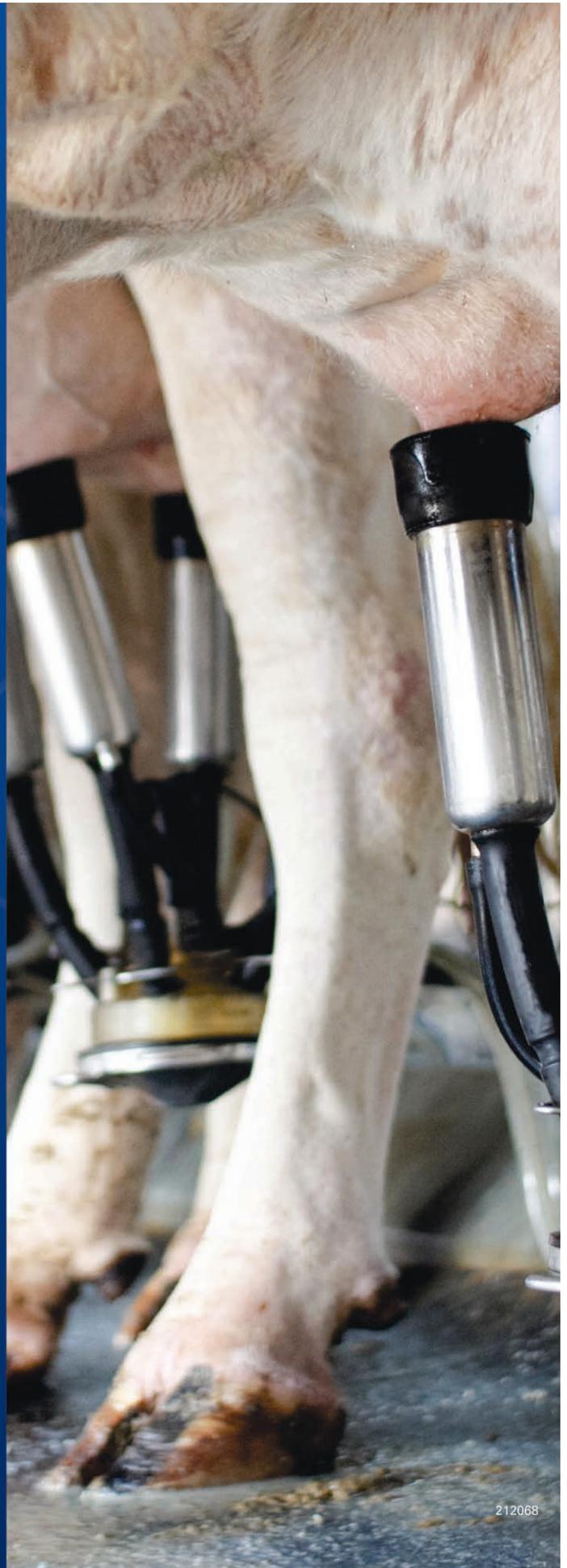


Plus de
composants



Plus de
protéines

jefo.com



Par **GERVAIS BISSON**, agronome, expert en production laitière – traite robotisée, **MARIO SÉGUIN**, agronome, expert en production laitière – contrôle laitier et gestion des données, et **RENÉ ROY**, agronome et agroéconomiste

Produire du lait payant en 2021

- La nouvelle politique de paiement des composants du lait selon le ratio SNG/G entrera en vigueur le 1^{er} aout 2021. En tant que gestionnaire de troupeau, pour maximiser la valeur du lait produit, il sera alors primordial de maintenir un taux de gras supérieur à 4,1 kg/hl. Quelles sont les stratégies liées à la régie, à l'alimentation et à la génétique pour y arriver?

LE RATIO SNG/G

Rappelons que la nouvelle politique vise un meilleur arrimage entre les besoins du marché et la composition du lait produit à la ferme. Elle a aussi pour objectif de maintenir l'équité entre les producteurs dans un contexte de surplus de solides non gras.

La nouvelle politique de paiement améliorera certainement le prix du lait à la ferme lorsque le ratio sera de près de 2,0. Toutefois, la variation du prix entre un ratio de 2,0 et 2,3 sera faible. Ainsi, l'avantage du système actuel de produire un lait atteignant près de 2,3 de ratio disparaîtra en grande partie. Comme la variation de prix est faible, il vaut mieux produire selon un ratio plus bas afin d'éviter de se retrouver au-delà de 2,3 où les solides non gras ne sont pas payés. Le graphique 1 illustre la modélisation du nouvel environnement de rémunération. Les prix en vigueur dès le 1^{er} aout 2021 seront différents. Aussi, les prix internationaux et américains des SNG peuvent influencer le modèle

et le nouvel accord Canada-États-Unis-Mexique nous impose un plafond à l'exportation de solides non gras. Le modèle peut donc évoluer dans le temps en fonction de tous ces facteurs. À cet effet, il sera utile de lire les communications des PLQ au cours des prochains mois.

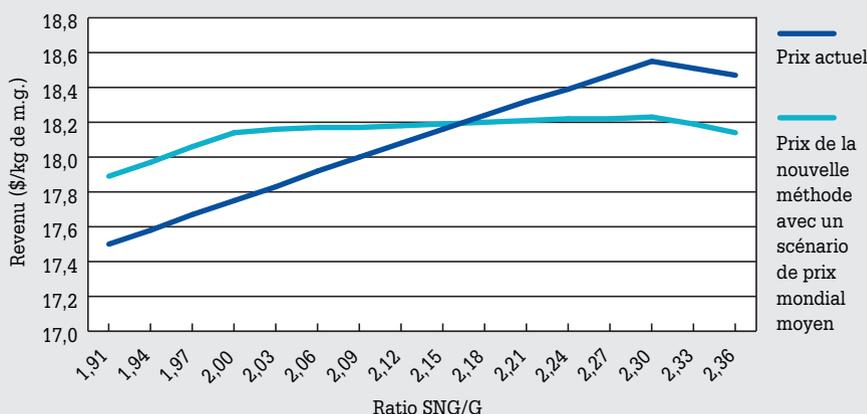
Il est évident que la production de gras devient encore plus importante et c'est ce que veut le marché. Pour maximiser la valeur du lait produit, il sera primordial de maintenir un taux de gras supérieur à 4,1 kg/hl qui facilitera le maintien d'un ratio inférieur à 2,3.

À NE PAS NÉGLIGER : LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE POUR LE GRAS

La sélection génétique du troupeau est primordiale pour favoriser les performances et l'atteinte d'un meilleur prix du lait, l'héritabilité du taux de gras étant très élevée: environ 50 %!

Les spécialistes en génétique affirment que la sélection génétique doit prioriser un indice global de sélection tel que l'indice de profit à vie (IPV) ou le Pro\$. L'objectif étant d'élever des vaches payantes, qui produisent efficacement les plus hauts volumes de gras et de protéine durant leur vie productive. Toutefois, dans le contexte d'une révision des objectifs de sélection, il sera de mise d'analyser la génétique selon des critères spécifiques, tels que le taux et le rendement de gras du troupeau.

GRAPHIQUE 1 : MODÉLISATION DE LA NOUVELLE MÉTHODE DE CALCUL POUR LE PRIX DU LAIT EN FONCTION DU RATIO SNG/G



INVENTAIRE GÉNÉTIQUE DU TROUPEAU • AOUT 2020

	% Cons	Nombre de sujets		IPV	Pro\$	Lait		Gras			Protéine		
						kg	% RC	kg	% RC	%	kg	% RC	%
▶ MOYENNES DU TROUPEAU 1: HOLSTEIN	5,77	Vaches	50	2 318	289	205	44	2	37	-0,05	8	44	0,01
	7,39	Génisses (Prod MP)	35	2 704	1 148	463	56	32	67	0,13	23	65	0,07
	6,44	Total	85	2 477	643	311		14		0,03	14		0,03
▶ MOYENNES DU TROUPEAU 2: HOLSTEIN	8,49	Vaches	62	2 649	1 099	704	63	38	70	0,10	30	70	0,05
	9,07	Génisses (Prod MP)	49	2 760	1 246	543	60	36	72	0,14	25	68	0,06
	8,75	Total	111	2 698	1 164	633		37		0,12	28		0,06
	7,29	Moyenne nationale*		2 401	503	299		14		0,02	11		0,01

* La moyenne nationale ne comprend que les vaches.

LE RAPPORT INVENTAIRE GÉNÉTIQUE DU TROUPEAU

Le rapport d'inventaire génétique du troupeau répond bien au besoin de faire un constat. Les moyennes du troupeau de vaches actives et des génisses sont affichées au bas des listes. Le rapport indique aussi le classement du troupeau exprimé en rangs centiles (% RC) de la sélection génétique du troupeau pour les principaux caractères, tels que les rendements en lait, en gras et en protéine.

Le tableau ci-dessus présente deux troupeaux ayant des profils bien distincts.

Les vaches du premier troupeau présentent un indice moyen de + 2 kg de gras et de -0,05 %. Avec un rang centile de 37 % pour le gras, il s'agit d'un troupeau inférieur à la moyenne pour ce caractère.

Les vaches du deuxième troupeau obtiennent un indice de + 38 kg de gras et de + 0,10 %. Le rang centile selon le rendement en gras étant à 70 %, il s'agit d'un troupeau supérieur à la moyenne pour ce caractère.

La génétique ne dit pas tout, mais un test de gras au réservoir de 4,1 kg/hl en moyenne pour 12 mois sera beaucoup plus facile à atteindre pour le deuxième troupeau.

Dans le cas du premier troupeau, il faut reconnaître que la sélection s'est intensifiée vers de meilleurs taureaux et génisses selon le gras. Ainsi, les deux troupeaux montrent des génisses ayant des indices similaires.

Contrairement à l'amélioration de la régie et de l'alimentation, la sélection génétique ne donne souvent pas de résultats instantanés. En revanche,

dans le cas de critères à héritabilité élevée comme le taux de gras, l'impact se fera sentir dès la prochaine génération du troupeau. Il est judicieux d'agir maintenant en prévision des années à venir.

LE TEST DE GRAS, SOUVENT UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

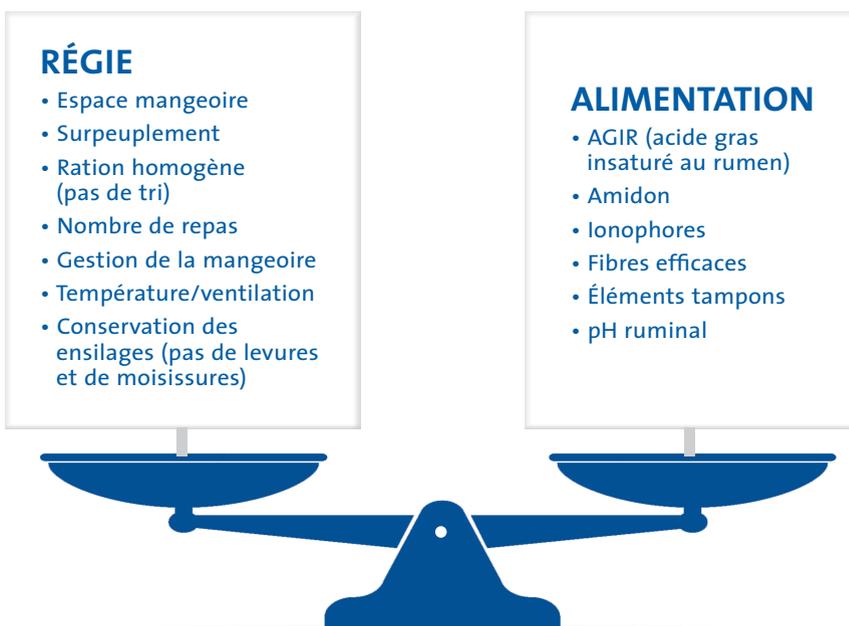
Tous les producteurs visent un bon test de gras. Cependant, plusieurs facteurs entrent en jeu pour y parvenir. Si on retranche les facteurs de la génétique, de la race, des parités et des saisons, il nous reste deux éléments majeurs à explorer : l'alimentation et la régie du troupeau.

Lorsqu'un déséquilibre n'est pas compensé par l'amélioration d'un autre facteur, il y a une baisse du taux de

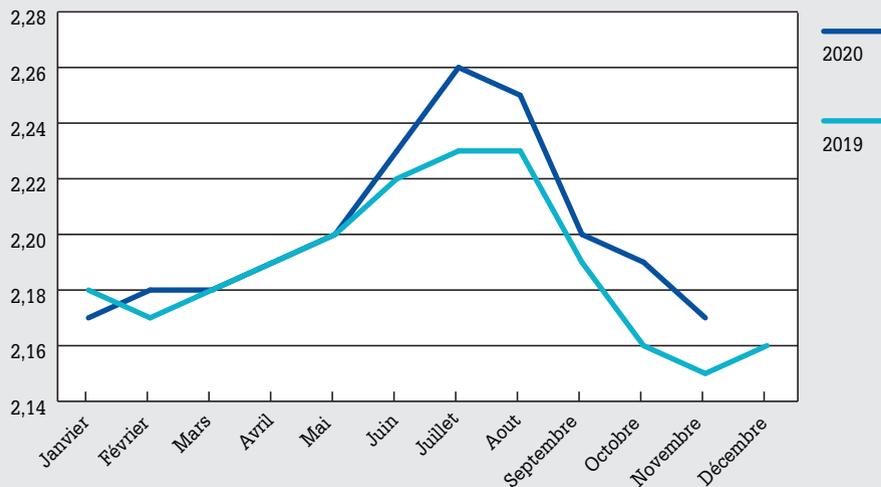
gras. Prenons, pour exemple, une situation où la ration est légèrement élevée en amidon, sans trop de gras insaturés (AGIR) ni d'ionophores à laquelle on ajoute seulement des éléments tampons. À la mangeoire, on n'observe aucun tri et tous les facteurs de régie sont normaux. Dans ces conditions, le test de gras ne sera probablement pas affecté. Par contre, s'il y a un déséquilibre, comme une ration non homogène et des vaches qui trient, on peut s'attendre à une baisse du taux de gras.

UNE BALANCE POUR CHAQUE FERME

Chaque ferme a ses propres conditions de régie et d'alimentation avec leurs avantages et inconvénients.



GRAPHIQUE 2 : VARIATION DU RATIO SNG/G SELON LES MOIS DE L'ANNÉE



* Les données de décembre 2020 n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de l'article.

Comme la plupart affichent de bons composants du lait, on peut supposer que tous les critères sont en équilibre. La quantité de gras insaturés (AGIR) dans la ration est un bel exemple d'équilibre qui peut varier selon la ferme. Deux kilos de fève soya non traitée dans la ration peuvent faire chuter le test de gras dans une ferme, mais pas dans une autre. La ferme qui maintient son test de gras a de bons fourrages et la quantité d'amidon dans sa ration est plus basse, la longueur de

coupe de ses ensilages est parfaite et la fibre efficace remplit son rôle. La gestion de la mangeoire est bonne, il y a des refus tous les matins et les vaches ne trient pas. Le pH ruminal est stable et l'équilibre est maintenu. Même si la quantité de gras insaturés est un facteur de risque, de nombreux éléments dans cet exemple compensent, de sorte que la ferme est encore en équilibre.

Si un élément dans la régie ou la ration perturbe l'équilibre, et il arrive qu'on ne puisse pas changer la situa-

tion, il faut regarder ce qu'on peut faire avec les autres éléments pour trouver un nouvel équilibre.

RATIO SNG/G AU COURS DE L'ÉTÉ

On sait que la chaleur et le stress thermique influencent les composants du lait, mais pour le ratio, ça ressemble à quoi? Le graphique 2 utilise les valeurs provinciales moyennes pour chaque mois de l'année 2019 et 2020.

Comme on le voit, le ratio provincial SNG/G augmente en fonction des saisons. Cela s'explique en grande partie par la baisse du test de gras au cours de la saison chaude. De plus, nous avons eu un été beaucoup plus chaud en 2020 comparativement à l'année précédente. La variation du ratio a été en hausse de 0,05 en 2019 et 0,08 en 2020. Il est donc sage de se maintenir autour de 2,20-2,25 si on veut éviter d'excéder le ratio de 2,3 durant les mois d'été. De plus, tous les efforts déployés pour l'amélioration de la ventilation dans les étables vont aussi minimiser la hausse du ratio au cours de la période estivale.

Il y a donc plusieurs opportunités de gestion de troupeau qui favorisent le maintien d'un test de gras de 4,1 kg/hl en toute saison. Plusieurs facteurs interagissent et il sera pertinent de voir les possibilités d'améliorations sous plusieurs angles. ■

SILO-KING®

- ★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE
- ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES
- ★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION
- ★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES
- ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

Cullen FORAGE

HOWICK, QC
(514) 617-5688
agriking.com/canada
cullenforage@gmail.com

208002

15^e édition

LE RENDEZ-VOUS laitier AQINAC



→ FORMULE NUMÉRIQUE ←

Inscrivez-vous gratuitement
dès maintenant!

rvlaitier.aqinac.com

Programme

Voyez les détails des conférences
sur notre site web

24 mars

8 h 30	Mot de bienvenue de l'animatrice Amélie Mainville-Nadon, B. Sc., M. Sc., Cargill Itée
8 h 35	Récolte des fourrages : l'important c'est ce qui reste! Jean-François Lemay, agr., conseiller spécialisé en production laitière, Sollio Agriculture
9 h 25	Stress de chaleur; si j'étais une vache... Daniel Rico, Ph. D., chercheur et directeur scientifique adjoint Centre de recherche en sciences animales de Deschambault
10 h 10	Bien choisir une ventilation adaptée aux conditions de son complexe laitier Christian Lemay, ing., propriétaire et chargé de projet en bovin laitier, Consultants Lemay & Choinière inc.
10 h 50	La réalité et la fiction en ce qui concerne l'impact du bétail sur la qualité de l'air et le climat Frank Mitloehner, Ph. D., professeur et spécialiste de la vulgarisation sur la qualité de l'air, Davis University

31 mars

8 h 30	Mot de bienvenue de l'animateur Hugues Ménard, T.P., Sollio Agriculture
8 h 35	De Trump à Biden : Les implications économiques, politiques et commerciales de l'arrivée d'une nouvelle administration américaine Rafael Jacob, chercheur associé, Chaire de recherche Raoul Dandurand
9 h 25	Main-d'œuvre étrangère dans le secteur laitier; ça fait des jaloux! Sophie Plante, B.A.A., conseillère en recrutement international et ressources humaines, Arimé Canada inc.
10 h 15	Comment mesurer et gérer le risque? Denis Larouche, agr., directeur général, Groupe multiconseil agricole Saguenay—Lac-St-Jean
11 h 05	TÉMOIGNAGE — Le lait et l'argent du lait Benjamin Nieuwenhof, copropriétaire, Nieuwenhof et Associés

   #rvaqinac



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP,
coordonnatrice assurance-qualité,
Gestion du lait, PLQ

Changements apportés au volet bien-être animal

LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (PLC) ONT APPORTÉ DES MODIFICATIONS AUX EXIGENCES DU VOLET BIEN-ÊTRE ANIMAL DE PROACTION. CES NOUVELLES MESURES, QUI TOUCHENT L'ÉVALUATION DES BOVINS, ENTRERONT EN VIGUEUR LE 1^{ER} MARS 2021.

Les PLC, par l'entremise de leur Comité technique sur le bien-être animal et en consultation avec leurs membres provinciaux, ont examiné les données issues des évaluations des bovins, puis ont décidé de réévaluer les attentes quant aux mesures correctives et à l'amélioration continue pour cette exigence.

Voici un résumé des changements :

- Les zones du rapport comparatif sont fixes plutôt que basées sur des percentiles (voir tableau 1).
- Une zone rouge foncé temporaire (résultat de moins de 60 % de vaches avec la note acceptable pour au moins une catégorie) s'ajoute afin de mettre l'accent en premier lieu sur les fermes qui ont le plus besoin d'améliorations. Si une ferme obtient un ou plusieurs résultats dans la zone

rouge foncé, sa prochaine évaluation des bovins aura lieu dans les 12 mois suivant sa validation, et non pas dans les habituels 24 mois. Le nombre d'animaux évalués sera également plus élevé.

- Les fermes présentant des résultats dans la zone rouge ou dans la zone rouge foncé doivent obligatoirement collaborer avec leur médecin vétérinaire ou un agronome afin de documenter et d'apporter des modifications pour améliorer les résultats et ainsi changer de zone (couleur).
- Après trois résultats consécutifs dans la zone rouge foncé, la ferme ne pourra pas obtenir sa certification.

Pour consulter l'avis de changement complet et télécharger un modèle pour le plan correctif, visitez proaction.quebec.

TABLEAU 1 : SEUILS DES ZONES POUR LES ÉVALUATIONS DES BOVINS

MESURE	ZONES			
	VERT Satisfait à la cible « Excellent »	JAUNE Plan de mesures correctives recommandé	ROUGE Plan de mesures correctives requis	ROUGE FONCÉ Plan de mesures correctives et hausse de la fréquence des évaluations des bovins requis**
État de chair	≥ 95 %*	80 % à < 95 %	60 % à < 80 %	< 60 %
Jarrets	≥ 90 %*	75 % à < 90 %	60 % à < 75 %	< 60 %
Genoux	≥ 90 %*	75 % à < 90 %	60 % à < 75 %	< 60 %
Cou	≥ 90 %*	75 % à < 90 %	60 % à < 75 %	< 60 %
Boiterie	≥ 90 %*	75 % à < 90 %	60 % à < 75 %	< 60 %

* Pourcentage d'animaux de l'échantillon ayant obtenu la note « Acceptable ».

** La prochaine évaluation des bovins doit avoir lieu dans 12 mois avec une taille d'échantillon plus grande.

TABLEAU 2 : EXIGENCES ASSOCIÉES AUX RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES BOVINS

PARAMÈTRE	RÉSULTAT, PROCHAINE ÉTAPE OU EXIGENCE			
	Tous les résultats dans la zone verte	Un ou plusieurs résultats dans la zone jaune, et le reste dans la zone verte	Un ou plusieurs résultats dans la zone rouge	Un ou plusieurs résultats dans la zone rouge foncé
Dates d'échéance de la prochaine évaluation des bovins	Dans 24 mois avec une taille d'échantillon standard	Dans 24 mois avec une taille d'échantillon standard	<p>Pour les évaluations des bovins réalisées entre mars 2021 et mars 2023 Dans 24 mois avec une taille d'échantillon standard.</p> <p>Pour les évaluations des bovins réalisées après mars 2023 Dans 12 mois avec une taille d'échantillon plus grande.</p>	Dans 12 mois avec une taille d'échantillon plus grande
Plan de mesures correctives	s. o.	Recommandé pour tout résultat dans la zone jaune	Requis et doit être réalisé par un vétérinaire ou un agronome	Requis et doit être réalisé par un vétérinaire ou un agronome
Échéanciers pour l'amélioration continue	s. o.	Recommandé pour atteindre la zone verte	<p>À compter de mars 2023 Après trois résultats consécutifs dans la zone rouge pour la même mesure axée sur les animaux, les fermes doivent montrer une amélioration en quittant la zone pour continuer à satisfaire aux exigences de proAction (c.-à-d. qu'une non-conformité majeure sera inscrite dans le rapport de validation et ne sera retirée que lorsque la ferme aura obtenu un résultat d'évaluation des bovins dans la zone jaune ou verte; ainsi, la validation ne sera pas approuvée, et la ferme n'obtiendra/ne maintiendra pas sa certification).</p>	Après trois résultats consécutifs dans la zone rouge foncé pour la même mesure axée sur les animaux, les fermes doivent montrer une amélioration en quittant la zone pour continuer à satisfaire aux exigences de proAction (c.-à-d. qu'une non-conformité majeure sera inscrite dans le rapport de validation et ne sera retirée que lorsque la ferme aura obtenu un résultat d'évaluation des bovins dans la zone jaune ou verte; ainsi, la validation ne sera pas approuvée, et la ferme n'obtiendra/ne maintiendra pas sa certification).



RAPPEL

- Le service d'accompagnement en lien avec proAction est toujours offert. Les producteurs doivent contacter le technicien Lactanet de leur région pour obtenir plus de renseignements.
- Aucun achat de vache avec une queue coupée n'est permis au Canada, peu importe l'âge de l'animal.
- Toute boiterie, pneumonie, mammite ou diarrhée doit être inscrite au registre des maladies, que l'animal ait été traité ou non avec des médicaments. Il en est de même s'il avorte ou décède. Un exemple de registre est disponible sur le site proaction.quebec.

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le site proaction.quebec.

Les productions supérieures

Productions acceptées en **SEPTEMBRE 2020** ayant une MCR cumulative de **1 061 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 061 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Laroc Romancer Charlie-Et (Bp) (Kamouraska Romancer-Et)	110749090	10-19	2-40	10 658	4,8	3,49	352	403	372
	Ferme Claude Larocque inc., Upton									
	Denis Volvo Bamako (B) (Kamouraska Volvo-Et)	110761602	07-19	2-19	9 781	4,45	3,52	351	378	374
	Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde									
	Des Erables Rafting Izara (Bp) (Des Coteaux Rafting-Et)	110682737	12-19	1-358	10 437	3,89	3,66	353	327	394
	Ferme J.N.P. Marcotte inc., Saint-Basile									
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Denis Burdette Marimie (Bp) (Palmyra Tri-Star Burdette)	109865415	07-19	3-108	14 223	3,51	3,29	430	364	429
	Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde									
	Saguenayenne Dolly 2 (Tb) (Sammatin Valpas)	109745751	07-19	3-146	11 377	5,27	3,81	341	437	395
	Ferme Saguenayenne, Jonquiere									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Beaucoise Altarobson Ruby (Bp) (Bomaz Altarobson-Et)	110814242	07-19	1-215	15 288	3,58	3,3	434	421	450
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Ringo Parfaite Cinderdoor (Tb) (Kh Cinderdoor-Et)	110075673	04-19	2-88	16 618	4,04	3,21	420	460	423
	F. Tetreault et Fils Du Richelieu, Saint-Mathias									
	Arla Atwood Jollie (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood)	110853627	10-19	1-360	15 158	4,64	3,5	384	475	418
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Arla Doorman Chakira (Bp) (Val-Bisson Doorman)	110925616	11-19	1-334	15 454	4,37	3,21	399	469	400
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Arla Mr Johnson Papie (Bp) (Gillette Mr Johnson)	110853628	11-19	2-4	15 934	4,4	3,23	393	464	396
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Lareleve Display 709 (Bp) (Stantons Display-Et)	110263919	09-19	2-33	16 342	3,93	3,08	411	432	393
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Rainholm Detour 731 (Ronelee Midnight Detour-Et)	110720731	11-19	1-324	14 693	4,19	3,59	379	427	425
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Lareleve Detour 719 (Bp) (Ronelee Midnight Detour-Et)	110866350	09-19	1-343	15 223	3,97	3,22	393	417	395
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Progenesis Granite Anouk (Bp) (Progenesis Granite)	110482461	10-19	2-22	14 834	4,35	3,45	370	431	397
	Ferme Seric inc., Napierville									
	Rainholm Performer-P 711 (Stantons Performer-P-Et)	110720711	09-19	1-297	15 263	3,4	3,13	406	368	398
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Rainholm Wizard 742 (Progenesis Wizard)	110720742	10-19	1-275	14 594	3,7	3,25	385	380	389
	Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Lareleve Cardinals 711 (Bp) (View-Home Cardinals-Et)	110263921	07-19	1-322	13 562	4	3,16	371	399	364
Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Comestar Laumaky Doc (Tb) (Woodcrest King Doc)	110840220	11-19	1-289	13 622	3,92	3,56	356	373	395	
Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville										
Rainholm Desoto 764 (T-Gen-Ac Dixie Desoto-Et)	110720764	11-19	1-281	13 367	4,08	3,51	349	381	382	
Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Lareleve Chief 704 (Tb) (Stantons Chief-Et)	110263914	06-19	1-322	13 078	3,94	3,33	358	379	373	
Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Blondin Cinderdoor Fantasy (Bp) (Kh Cinderdoor-Et)	110317093	06-19	1-316	12 692	4,1	3,48	347	383	378	
Ferme Laitiere Blondin inc., Saint-Placide										
Rainholm Wizard 747 (Progenesis Wizard)	110720747	12-19	1-315	15 559	3,18	2,94	398	344	365	
Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Regny Brewmaster Anette (Bp) (Mapel Wood Brewmaster)	110581944	07-19	2-38	12 229	5,37	3,16	320	459	314	
Ferme Regny et Fils inc., Saint-Célestin										
Maryclerc Brewmaster Lara (Mapel Wood Brewmaster)	110536433	07-19	2-103	12 838	4,73	3,49	326	413	353	
Ferme L'Espérée enr., Saint-Henri-de-Lévis										
Routina Display Zerda (Bp) (Stantons Display-Et)	110715495	08-19	1-340	13 111	4,07	3,34	349	379	362	
Ferme Routina inc., Coaticook										
Darnoc Carmello Diamanter (B) (Gillette Carmello)	110559575	05-19	2-74	13 636	3,95	3,27	349	372	357	
Ferme Darnoc Holstein inc., Isle-Verte-Ouest										
Floroma Missle Nickie (Bp) (S-S-I Montross Missle-Et)	110462952	08-19	2-18	12 297	4,58	3,52	323	394	352	
Floroma, Pont-Rouge										
Rainholm Wizard 743 (Progenesis Wizard)	110720743	10-19	1-275	13 650	3,63	3,21	360	349	359	
Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee										
Arla Dempsey Joudie (Bp) (Lirr Drew Dempsey)	110853626	11-19	2-38	12 697	4,73	3,78	309	393	366	
Ferme Arla, Saint-Césaire										

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
(suite)	Fordson Windbrook Ombre (B) (Gillette Windbrook) Ferme Beaulieu et Frères, Lac-au-Saumon	109715884	09-19	2-86	14 552	3,75	3,02	361	361	341
	Guyette Light My Fire Bazy (Bp) (Mapel Wood Light My Fire) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	110856326	10-19	1-353	13 872	3,77	3,27	352	353	357
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Plainelac Superpower Lauralia (Tb) (Misty Springs Superpower) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	109689705	05-19	2-320	14 979	4,39	3,18	348	413	346
	Dubenoit Brew Kim 2 (Bp) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Dubenoit, La Pocatière	110314205	10-19	2-336	14 102	5,08	3,78	309	419	365
	Rainholm Accurate 6837 (Boldi Accurate) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216837	11-19	2-311	15 269	4,2	3,63	334	377	380
	Blondin Jacoby Lemonicno (Tb) (Cycle Doorman Jacoby-Et) Ferme Denistier 2411-3185 Québec inc, Rimouski	110316981	07-19	2-229	14 616	4,04	3,17	354	383	348
	Germec Jett Air Livianne (Bp) (Sildahl Jett Air-Et) Ferme Germec, Hérouxville	109881924	03-19	2-354	15 606	3,99	3,11	350	380	342
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Monterey Vertige (Tb) (View-Home Monterey-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109838783	10-19	3-66	19 157	4,93	3,69	409	537	471
	Arla Goldwyn Chantillie (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Arla, Saint-Césaire	109995642	10-19	3-107	19 782	3,73	3,06	419	416	399
	Froiland Blacknight Avalanche (Bp) (Dymentholm Mr Apples Avalanche) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	109969973	09-19	3-1	15 673	4,35	3,6	350	406	390
	Comestar Chancel Doorman (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	109821473	07-19	3-148	15 813	4,26	3,48	355	405	379
	Lareleve Balisto 631 (Tb) (De-Su 11236 Balisto-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545117	04-19	3-49	16 326	4,2	3,15	364	415	359
	Noelidase Pasy Smurf (Tb) (Chartrouise Smurf) Ferme N.M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce	110156629	11-19	3-48	16 507	4,1	3,48	352	386	383
	Front View Mascalese Sandy (Bp) (Zani Mascalese Tv Ti Ty Gm***) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	109886184	08-19	3-31	17 014	3,44	3,03	389	357	363
	Belgarde Braxton Patsy (Tb) (Lone-Oak-Acres Altarabo-Et) Ferme Belgarde inc, Acton-Vale	109711137	04-19	3-126	15 371	4,54	3,38	333	411	353
	Selexie Sylvianne Lumineer (Tb) (Generations Lumineer) Ferme Selexie, Ham-Nord	110013376	09-19	3-72	15 140	4,39	3,54	333	388	365
	Plainelac Pinkman Carolane (Tb) (Cangen Pinkman) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	109689695	08-19	3-82	14 392	4,75	3,39	327	415	339
	Plainelac Doorman Flavine (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	109689656	12-18	3-42	14 320	5,18	3,62	304	426	346
	Boisvert Megasire Butternut (Tb) (Butz-Hill Megasire-Et) Les Fermes Boisvert (2007) inc., L'Avenir	110092833	10-19	3-76	15 732	4,17	3,41	336	373	357
	HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Bradnick Chana (Bp) (Regancrest-Gv S Bradnick-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109631154	09-19	3-358	19 985	3,69	3,19	412	405
Arla Dempsey Joka (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Arla, Saint-Césaire		109631160	10-19	3-342	19 713	3,57	3,18	394	376	391
Beckelm Sanchez Addie (Bp) (Gen-Mark Stmatic Sanchez) Ferme Berni, Sainte-Élizabete-de-Warwick		12128221	08-19	3-249	16 943	4,18	3,23	367	409	362
Plainelac Jett Air Julianna (Tb) (Sildahl Jett Air-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse		108551443	03-19	3-317	16 741	4,79	3,2	342	446	348
Front View Delta Mandy (Tb) (Mr Hovden Delta-Et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville		109632396	07-19	3-254	15 529	4,21	3,58	338	382	373
Charlesview Kobra Esmee (Bp) (Double-Eagle Ransm Kobra-Et) Ferme Charlesview inc., Saint-Anicet		109638789	07-19	3-260	15 161	4,29	3,44	330	381	350
Kingsway Jenkins Zeke (Tb) (De-Su Mcc Jenkins 11447-Et) Ferme Chamboulay, Saint-Norbert-d'Arthabaska		11904855	07-19	4-28	16 391	4,91	3,61	349	460	391
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Parkhurst Sid Copine (Tb) (Pine-Tree Sid-Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	109343271	06-19	4-150	16 809	4,68	3,05	347	440	332
	Phily Lottomax Leslie (Tb) (Rockymountain Lottomax) Ferme Philippe Lafontaine inc, Hérouxville	108641158	11-19	4-64	15 317	5,9	3,3	297	471	310
	Beaucoise Kingboy Phely (Tb) (Morningview Mcc Kingboy-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109244339	05-19	4-112	16 723	3,97	3,22	344	371	349
	Cotopierre Goldchip Beetle (Tb) (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Cotopierre inc., Rimouski	109593000	10-19	4-10	17 629	4,2	2,93	350	392	321
	Rosevelte Dynamique Risingstar (Ex) (Blunose Risingstar) Ferme Buroco inc., Beauceville-Est	109221348	08-19	4-248	17 295	4,74	3,32	354	448	366
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Rainholm Gabs Bday Calf 1294 (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109121294	05-19	4-299	17 269	4,14	3,33	347	391	366
	Maryclerc Pulsar Christmas (Bp) (Stantons Pulsar) Ferme Sika SENC, Saint-Charles	108726627	07-19	4-210	15 550	4,71	3,46	322	407	347
	Arla Winbrook Jenne (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985187	11-19	6-334	19 085	4,46	3,43	344	415	379
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Comestar Lautame El Bombero (Bp) (Richmond-Fd El Bombero-Et) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	109106664	08-19	5-16	17 679	3,76	3,4	358	359	380
	Rockymountain Windbrook Dinnah (Ex) (Gillette Windbrook) Ferme Gaétan Poulin, Lévis	11238257	06-19	7-274	16 728	4,09	3,52	331	370	370
	Dulet Comanche Swamp Et (Bp) (Ahlem Axis Comanche-Et) Ferme Du Murier inc., Saint-Édouard	110932324	11-19	1-278	10 398	5,22	3,92	415	408	429
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Laitjoie Despresverts Darla Et (Bp) (Dp Fronrunner-Et) Ferme Laitjoie, Saint-Omer	110322849	07-19	1-360	8 364	5,7	4,38	354	376	407

Les productions supérieures

Productions acceptées en **OCTOBRE 2020** ayant une MCR cumulative de **1 067 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 067 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Des Erables Revolution Maryela (Des Coteaux Revolution-Et) Ferme J.N.P. Marcotte inc., Saint-Basile	111138745	12-19	1-322	10 283	4,24	3,43	353	357	368
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Denis Prime Marilactee (Tb) (De La Plaine Prime) Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde	109488981	01-19	3-142	13 470	4,22	3,22	379	390	371
	Bellevue Du Lac Dixon Carly (Bp) (Maple-Dell O Dixon) Ferme Bellevue du Lac SENC, Lambton	110108878	09-19	3-159	11 553	5,45	3,06	334	438	311
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Frohland Lasamba Unix (Bp) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	110884032	12-19	1-322	15 641	4,16	3,18	400	452	398
	Drebert Dax Camomille (Bp) (Brabantdale Dax-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	110363551	07-19	1-332	13 995	4,34	3,47	383	447	412
	Royolait Amianna Abbott (Tb) (Willsbro Abbott) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	110581631	02-19	1-336	13 954	4,77	3,36	369	476	391
	Claudie Copious Ukraine (Bp) (Sandy-Valley Copious-Et) Ferme Claudie 2006 inc., Saint-Alexandre	110934368	12-19	2-33	14 803	4,93	3,28	359	480	370
	Arla Doorman Batayole (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	110925612	10-19	1-360	13 728	4,8	3,8	348	445	410
	Progenesis Charley Davidson (Bp) (Dg Charley) Ferme Séric inc., Napierville	110482454	09-19	2-52	15 800	3,59	3,25	397	381	401
	Arla Doorman Chana (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	110853630	11-19	2-30	13 696	5,05	3,58	338	458	378
	Ringo Fleurie All For It (Silverridge V All For It) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	110626527	08-19	2-83	14 858	3,82	3,22	380	386	380
	Floroma Bytes Romane (Bp) (Progenesis Bytes) Floroma, Pont-Rouge	110462939	05-19	1-321	13 434	3,95	3,4	367	390	387
	Rainholm Desoto 766 (T-Gen-Ac Dixie Desoto-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720766	12-19	1-309	14 307	3,82	3,43	366	379	393
	Belgi Millenium Pizza (B) (Mr Donalynn Millennium-Et) Ent. Guy-Paul Lussier inc., Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville	110317168	03-19	1-342	15 269	3,14	3,08	399	340	386
	Comestar Lamajesty Unix (Tb) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	110840213	10-19	1-283	14 192	3,63	3,26	374	363	380
	Floroma Copious Ronny (B) (Sandy-Valley Copious-Et) Floroma, Pont-Rouge	110462931	05-19	1-335	13 825	3,75	3,21	371	373	373
	Frohland Splenda Candid (Bp) (Mr Candid-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	110506089	08-19	1-330	13 372	3,79	3,37	364	367	381
	Rainholm Tarnish 814 (Mer-James Tarnish 1220-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720814	01-20	1-284	13 885	3,64	3,29	367	361	381
	Rainholm Detour 692 (Ronelee Midnight Detour-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110720692	11-19	2-29	14 894	3,71	3,26	368	366	374
	Purstein Doorman Alicia (B) (Val-Bisson Doorman) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110550795	07-19	2-24	13 800	3,61	3,44	366	353	389
	Royolait Balone Imac (Tb) (Farnear Apples Imac-Et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	110581655	06-19	2-6	13 691	3,81	3,29	361	370	373
	Lareleve Abbott 725 (Bp) (Willsbro Abbott) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866356	11-19	1-333	13 973	4,06	3,08	361	394	348
	Guyette Mccutchen Mazy (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	110856323	08-19	1-307	12 864	4,04	3,34	350	377	364
	Henmajemyli Superpower Splendy (B) (Misty Springs Superpower) Ferme Henmajemyli inc., Sainte-Germaine-Boulé	110285313	11-18	1-340	13 752	4,16	3,37	345	384	362
	Saintour Investor Stella (B) (Cheveret Investor) Ferme Barjo inc., Baie-Saint-Paul	110961935	11-19	1-301	13 534	3,98	3,25	354	377	358
	Charmvale Coaticook 1511 (Bp) (Kakouna Coaticook) Ferme M.R. Chagnon inc., Acton-Vale	109784075	11-19	2-175	15 931	3,54	3,2	366	348	370
	Lareleve Chief 712 (Bp) (Stantons Chief-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263922	08-19	1-338	13 082	4,07	3,31	348	377	358
	Renado Mayflower Peril (Bp) (S-S-I Snowman Mayflower-Et) Ferme Renado, Saint-Antoine-de-Tilly	110548716	03-19	1-363	13 271	4,02	3,26	347	379	355
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Beaucoise Afterburner Roxette (Bp) (Sandy-Valley Afterburner-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109935541	06-19	2-345	17 430	3,69	3,41	403	399	427

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
(SUITE)	Rainholm Dante 6890 (Mr Mccut Dante 1407-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216890	12-19	2-282	16 566	3,94	3,45	365	388	397	
	Trefle Crisper Numéro Uno (Tb) (Amighetti Numero Uno Et) Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel	110144035	07-19	2-331	14 313	5,01	3,4	337	451	355	
	Rainholm Dante 6849 (Mr Mccut Dante 1407-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216849	12-19	2-332	16 152	3,98	3,45	353	380	382	
	Marlait Cinderdoor Lindt (Tb) (Kh Cinderdoor-Et) Martin Goulet, Saint-Bernard-de-Dorchester	109899898	10-19	2-305	15 150	4,53	3,38	334	404	353	
	Marlait High Octane Mira (B) (Stantons High Octane) Martin Goulet, Saint-Bernard-de-Dorchester	109899881	07-19	2-306	14 299	4,49	3,23	336	404	337	
	Lapokita Elude Marilar (Tb) (Silverridge V Elude) Ferme-École Lapokita (Holsteins), La Pocatière	110249227	08-19	2-345	14 561	4,18	3,41	338	376	354	
	Saintour Sympatico Tinder (Tb) (Dymentholm S Sympatico) Ferme Barjo Inc., Baie-Saint-Paul	110211007	10-19	2-331	15 359	4,25	3,25	339	384	344	
	Arla Doorman Joka (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	109995644	11-19	3-157	16 859	4,82	3,93	347	449	428	
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Maryclerc Fork Crunchy (Bp) (De-Su Fork-Et) Ferme Belfau inc, Rivière-Ouelle	109294035	07-19	3-59	16 288	4,35	3,2	374	438	370	
	High Point Rox Vivacious (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Laitière Blondin inc., Saint-Placide	12139892	06-19	3-179	15 123	5,24	3,56	332	469	366	
	Bofran Missouri Foudre (Tb) (View-Home Day Missouri-Et) Ferme Va-Ber inc., Saint-Joseph-de-Beauce	109290516	07-19	3-170	15 781	4,4	3,61	351	414	388	
	Duhibou Millénum Fabuleuse (Bp) (Mr Donalynn Millennium-Et) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	109942743	08-19	3-82	17 451	3,34	3,12	396	353	378	
	Arcroix Doorman Janika (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	110246760	09-19	3-45	15 423	4,53	3,44	342	411	363	
	Purstein Doorman Julia (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110043843	07-19	3-41	14 270	4,66	3,62	328	410	367	
	Germec Dodge Almita (Bp) (Ginary Dodge) Ferme Germec, Hérouxville	109881935	08-19	3-47	15 737	3,95	3,25	360	379	361	
	Lionait Demence Hotrod (B) (Glen-D-Haven Altahotrod) Ferme Lionait 2002 inc., Sainte-Séraphine	109686314	09-19	3-23	15 714	4,06	3,23	351	380	350	
	Godale Doorman Wilma (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Godale SENC, Saint-Aimé	110230197	09-19	3-3	13 657	5,06	3,73	305	411	351	
	HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Frohland Lautastelma Doorman (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	109667478	08-19	3-284	20 718	3,94	3,32	446	469	456
Arla Atwood Jenna (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Arla, Saint-Césaire		109995634	10-19	3-237	18 990	4,08	3,26	391	426	397	
Rainholm Commander 9305 (Larcrest Commander-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee		109729305	09-19	3-309	18 390	4,13	3,46	381	419	408	
Robern Fork Belinda (De-Su Fork-Et) Ferme Mongrain et Associés SENC, Saint-Anselme		11747033	10-19	3-293	17 328	3,8	3,44	351	356	377	
Arla Atwood Jouvelo (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Arla, Saint-Césaire		109838777	11-19	3-291	17 557	3,9	3,19	352	368	352	
Arcroix Doorman Grace (Ex) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse		109589669	07-19	4-82	17 148	4,68	3,46	362	453	391	
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Plainelac Doorman Laurilie (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	108551449	10-19	4-132	16 175	6,04	3,57	314	506	352	
	Lareleve Commander 599 (Tb) (Larcrest Commander-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545085	08-19	4-4	17 885	4,01	3,07	379	405	359	
	Chevrier Brawler Maya (Ex) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme du Galet inc., Rigaud	108447232	06-19	4-111	14 690	4,75	4	305	392	384	
	Charpentier Josuper Brazilian (Tb) (Uecker Supersire Josuper-Et) Ferme Charpentier enr., Sawyerville	108969417	10-19	4-190	18 291	4,34	3,36	352	407	373	
	Comestar Love Again Windbrook (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	109106767	07-19	4-281	18 073	3,75	3,13	370	372	363	
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Charlesview Spa Killy (Bp) (Filiale Spa) Ferme Charlesview inc., Saint-Anicet	109361512	09-19	4-247	17 783	4,04	3,1	350	376	341	
	Bergitte Eloquent Halux (Ex) (Mr Chartroi Eloquent-Et) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	107900614	11-19	5-334	18 203	5,96	3,37	332	532	358	
	Plainelac Lightsnow Glorie (Bp) (Baldi V Lightsnow) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	108551372	08-19	5-185	17 170	5,15	3,56	344	473	382	
	Caron Anamee Epic (Ex) (Generations Epic) Ferme Sika SENC, Saint-Charles	107642157	06-19	6-323	18 605	4,39	3,15	368	439	369	
	Lareleve Alpine 450 (Bp) (Velthuis Alpine) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108501967	08-19	6-94	19 132	3,94	3,3	379	401	393	
	Arla Braxton Joyeuse (Ex) (Regancrest S Braxton-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	107664399	09-19	7-288	18 706	4,05	3,14	357	388	354	
	Bergitte Numero Uno Hopefully (Ex) (Amighetti Numero Uno Et) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	108497630	12-19	5-147	18 701	4,47	2,9	344	418	321	
	Rainholm Franky 0515 (B) (Tan-Bark Socra Franky-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810515	09-19	7-101	19 377	3,78	2,87	369	373	336	
	JERSEY JUNIOR 2 ANS	Dulet Comanche Smooty Et (Bp) (Ahlem Axis Comanche-Et) Ferme du Murier inc., Saint-Édouard	110440822	09-19	1-323	10 650	4,38	3,69	439	356	427
		Ferron Barnabas Marion (Bp) (Jars Of Clay Barnabas) Ferme Laitjoie, Saint-Omer	109249834	05-19	2-7	9 227	5,1	3,87	373	354	380

LA



EST FAITE

CHOISISSEZ LE SCELLANT À TRAYON
mieux conçu

Lockout® procure une barrière stérile sans antibiotique qui simule le bouchon de kératine afin d'empêcher les agents pathogènes de pénétrer dans le pis par l'extrémité du trayon.

Outre la pâte bleue visible, Lockout® offre commodité et confort en raison de sa taille compacte et de sa conception ergonomique.

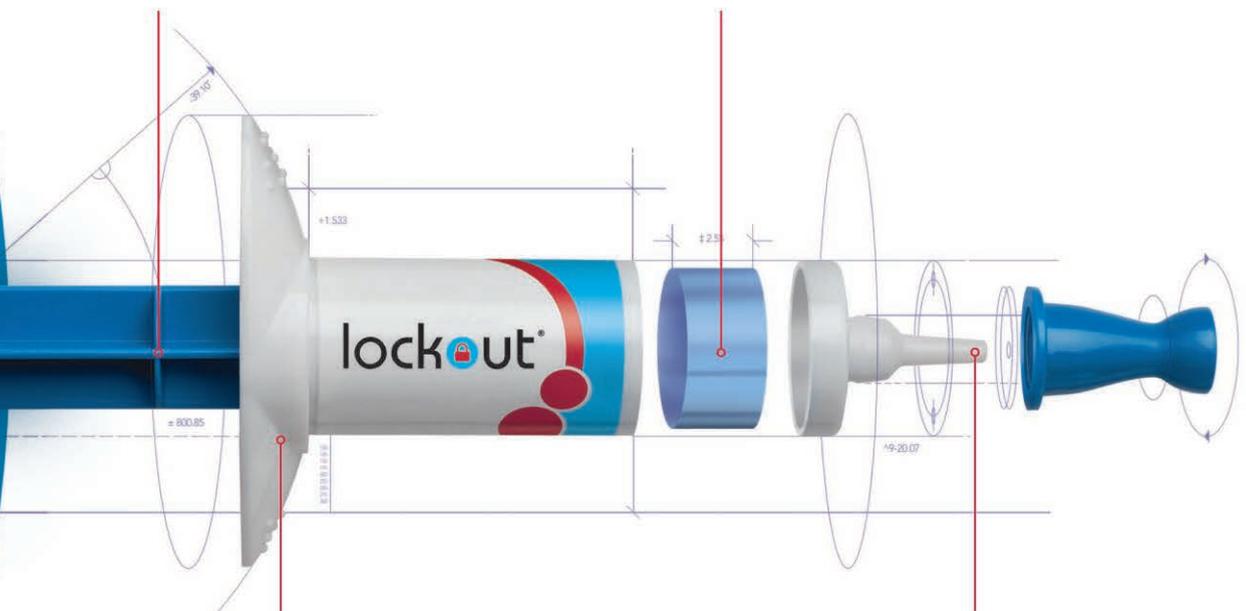
“PEU IMPORTE VOTRE PROTOCOLE DE TARISSEMENT, UN SCOLLANT INTERNE À TRAYON PEUT PERMETTRE DE RÉDUIRE LE RISQUE DE MAMMITE.”

INDICATEUR D'APPLICATION

Une dose complète a été administrée lorsque l'indicateur d'application disparaît complètement dans la seringue.

PÂTE BLEUE VISIBLE

Lockout® est le premier scellant interne à trayon sans antibiotique offert sous forme de pâte bleue visible qui est facile à distinguer du lait pendant son retrait.



CONCEPTION ERGONOMIQUE

Lockout® maximise l'efficacité tout en minimisant l'inconfort pour la main grâce à un appui-pouce et à des ailes plus large, dans un format plus petit.

APPLICATION RAPIDE, FACILE ET HYGIËNIQUE

Lockout® est offert dans une seringue unidose munie d'un bouchon facile à enlever et d'une pointe courte permettant une insertion hygiénique.



DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE
COMMENT AJOUTER LOCKOUT® À VOTRE
protocole de tarissement.

lockout®

Plus d'information sur le site www.mammite.ca/lockout



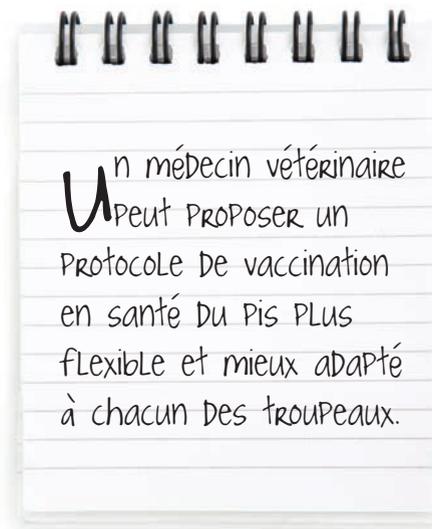
Quelques nouveautés en santé du pis

- Le développement de nouvelles connaissances et les avancées technologiques permettent d'améliorer la compréhension et les méthodes de contrôle et de prévention de la mammite chez la vache laitière. Tour d'horizon des dernières innovations en santé du pis.

NOUVELLES CIBLES EN VACCINATION

Pendant longtemps, les seuls vaccins disponibles au Canada aidaient au contrôle des mammites cliniques causées par *Escherichia coli* (*E. coli*). Puis, il y a cinq ans, un vaccin voué au contrôle des infections causées par les staphylocoques, incluant *Staphylococcus aureus* (*S. aureus*), et par *E. coli* est arrivé sur le marché.

Dans la dernière année, deux nouveaux vaccins ont été homologués. Le premier aide au contrôle des infections causées par le coliforme *Klebsiella* spp. Tandis que le deuxième vise le contrôle des infections causées par *Streptococcus uberis* (*S. uberis*).



L'arrivée de ces vaccins est une excellente nouvelle, car ils permettent de diminuer les impacts de la mammite causée par différents agents pathogènes en favorisant la prévention. Ainsi, votre médecin vétérinaire peut vous proposer un protocole de vaccination en santé du pis plus flexible et mieux adapté à chacun des troupeaux. En effet, le portrait des agents pathogènes détectés à la ferme peut varier grandement d'un troupeau à l'autre. La vaccination est particulièrement intéressante, car la prévention des infections est la meilleure approche pour diminuer sensiblement l'utilisation des antibiotiques dans les fermes laitières, ce qui est une préoccupation grandissante pour la filière laitière et les consommateurs.

SOUCHE CONTAGIEUSE OU D'ORIGINE ENVIRONNEMENTALE? PAS SI CLAIR QUE ÇA...

Depuis longtemps, les agents pathogènes en santé du pis ont été classés selon leur mode de transmission connu. Ils sont dits « contagieux » s'ils se transmettent d'un quartier

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Division bovins, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.

TABLEAU 1 : LISTE DES VACCINS DISPONIBLES POUR LA SANTÉ DU PIS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES.

NOM DU VACCIN	AGENT PATHOGÈNE	ADMINISTRATION	COÛT/DOSE
Enviracor	<i>Escherichia coli</i>	7 ^e et 8 ^e mois de gestation, puis dans les 2 semaines suivant le vêlage	5,50 \$
J-Vac	<i>Escherichia coli</i>	7 ^e mois de gestation, puis 1 à 3 semaines avant le vêlage	5,50 \$
Klebsiella Vetovax SRP	<i>Klebsiella pneumoniae</i>	2 doses à 2 à 4 semaines d'intervalle	4,70 \$
Top-Ubac	<i>Streptococcus uberis</i>	45 et 10 jours avant la date de vêlage, puis 52 jours après la mise bas	8,80 \$
Topvac	<i>Staphylococcus aureus</i> , coliformes et Staphylocoques à coagulase négatifs	45 et 10 jours avant la date de vêlage, puis 52 jours après la mise bas	7,50 \$

infecté à un autre, principalement lors de la traite (exemple: *S. aureus*), et de type « environnemental » quand la source d'infection est l'exposition de la vache à un environnement contaminé, comme la litière (exemple: *E. coli*).

Cependant, grâce à l'étude génétique des souches d'un agent

pathogène retrouvé dans des cas de mammite d'un même troupeau, on constate que cette classification n'est pas toujours adéquate. Le principe de base est que si une souche est contagieuse, on devrait retrouver cette même souche chez plusieurs vaches infectées dans le troupeau. À l'opposé,

si une souche est d'origine environnementale, les vaches seront exposées à de multiples souches issues de l'environnement et seront donc infectées par des souches différentes du même agent pathogène (exemple: souches diverses de *E. coli*). Or il a été rapporté que *S. aureus* pouvait avoir un

La crème de la crème, on connaît ça.



Avec plus de 500 000 pièces, outils et produits pour l'entretien de tous vos véhicules, on aime penser que notre inventaire, c'est la crème de la crème.

napacanada.com





comportement plutôt environnemental dans certains troupeaux. En effet, différentes souches de *S. aureus* ont été retrouvées dans un même troupeau, indiquant que le principal mode de transmission n'était pas celle d'une vache infectée à une autre, mais bien l'exposition à des sources environnementales. À l'inverse, il a été rapporté pour *S. uberis* et *Klebsiella* spp., considérés comme des agents pathogènes environnementaux, qu'une souche identique était responsable de la majorité des infections dans certains troupeaux. Ceci peut laisser croire qu'une transmission d'une vache à une autre se produit dans ces troupeaux, et donc que certaines souches auraient un mode de transmission comparable à des agents dits « contagieux ».

L'identification du comportement soit contagieux, soit environnemental d'un agent pathogène est très importante, car l'investigation des facteurs de risque et les méthodes de contrôle et de prévention reposent principalement sur le mode présumé de transmission. Malheureusement, l'identification génétique des souches est laborieuse

Il faut garder en tête que la classification des infections selon leur origine, environnementale ou contagieuse, n'est pas toujours exclusive.

et coûteuse, ce qui fait que cette technique n'est pas utilisée régulièrement, sauf en recherche. Cependant, des études sont en cours afin d'évaluer si la nouvelle technologie utilisée dans les laboratoires au Québec pour identifier les agents pathogènes dans les cultures de lait (MALDI-ToF) peut être une méthode rapide, peu coûteuse et

efficace permettant de faire cette distinction entre les souches d'un même agent pathogène. En attendant, il faut garder en tête que la classification des infections selon leur origine, environnementale ou contagieuse, n'est pas toujours exclusive (l'une ou l'autre absolument) et qu'il faut parfois travailler sur les deux modes de transmission pour résoudre un problème.

CULTURE BACTÉRIOLOGIQUE DU LAIT

Comme mentionné dans le paragraphe précédent, une nouvelle technologie est maintenant disponible dans les laboratoires de bactériologie pour procéder à l'identification rapide et précise des agents pathogènes détectés dans les cultures de lait. L'appareil MALDI-ToF bombarde à l'aide d'un rayon laser les agents pathogènes présents dans l'échantillon de lait. L'appareil analyse la signature protéique des particules générées et compare cette signature unique à une banque de données existante. Cette banque de données contient les signatures de milliers d'agents pathogènes

différents retrouvés autant chez les animaux que chez les humains, permettant ainsi une identification très précise de l'agent pathogène en cause. Auparavant, une série de tests biochimiques, de coloration et de réactions enzymatiques, qui pouvaient prendre plusieurs jours, devaient être effectués pour chaque souche retrouvée afin d'obtenir une identification plus ou moins précise pour certains agents pathogènes ou certaines familles de bactéries. Par exemple, les staphylocoques autres que *S. aureus* ne pouvaient pas être identifiés à l'espèce avec les méthodes traditionnelles et étaient donc regroupés sous le terme staphylocoques spp ou staphylocoques à coagulase négative. Désormais, avec le MALDI-ToF, cette identification à l'espèce est possible en plus d'être plus précise et très rapide (<2 h).

Ceci a permis au cours des dernières années de procéder à de nombreuses recherches sur les staphylocoques autres que *aureus* afin de déterminer la prévalence et les impacts pour chacune des espèces de ces staphylocoques. En effet, on s'aperçoit que le comportement contagieux ou environnemental varie d'une espèce de staphylocoque à l'autre, de même pour leur durée d'infection et leur impact sur le CCS et la production de lait suite à une infection. Cela permettra dans le futur de mieux adapter nos recommandations pour le traitement ou le contrôle de ces infections qui

constituent la majorité des infections sous-cliniques dans les troupeaux laitiers partout dans le monde.

TARISSEMENT SÉLECTIF

Le tarissement sélectif, qui consiste à administrer un antibiotique aux vaches ou aux quartiers infectés seulement, est de plus en plus populaire mondialement. Dans certains pays européens, il est même obligatoire de ne traiter que les vaches infectées. Pourquoi autant d'importance à cette stratégie de contrôle? Premièrement, la santé du pis constitue la raison principale de l'utilisation des antibiotiques dans les troupeaux laitiers. Avec la pression grandissante pour diminuer l'utilisation des antibiotiques, l'usage préventif au tarissement a été identifié comme une cible de réduction potentielle pour diminuer du même coup le risque de développement d'antibiorésistance. En effet, au cours des dernières décennies, la santé du pis s'est nettement améliorée et la proportion de vaches ou de quartiers infectés au tarissement a chuté drastiquement. En conséquence, la majorité des quartiers au tarissement (>75 %) sont sains et ne présentent pas d'infection intramammaire.

Le développement et la disponibilité de scellant à trayon permettent maintenant de prévenir les nouvelles infections durant le tarissement sans avoir recours à un antibiotique. Une revue systématique de la littérature

récente montre d'ailleurs que le traitement au tarissement sélectif n'a pas d'effet négatif sur la santé du pis ou la production de lait au cours de la lactation suivante si, et seulement si, un scellant à trayon est utilisé pour les quartiers ou vaches ne recevant pas un traitement antibiotique. Les quartiers non traités avec un antibiotique qui ne recevaient pas un scellant étaient plus à risque de développer une nouvelle infection intramammaire durant le tarissement, de contracter une infection au vêlage et de développer une mammite clinique durant la lactation suivante. La clé du succès des protocoles de tarissement sélectif réside dans l'identification des vaches ou quartiers infectés qui doivent recevoir un traitement antibiotique. Plusieurs méthodes existent, comme l'utilisation de l'historique du CCS, des mammites cliniques, ou la culture de lait au tarissement. Votre médecin vétérinaire pourra vous conseiller pour, premièrement, savoir si votre troupeau est un bon candidat pour implanter ce type de protocole, et, deuxièmement, déterminer la méthode d'identification des animaux ou quartiers infectés la mieux adaptée à votre situation et vos objectifs.

Enfin, votre médecin vétérinaire pourra aussi vous conseiller adéquatement pour améliorer la santé du pis et la qualité du lait dans votre troupeau en se basant sur les dernières avancées scientifiques. ■

Technologie Intelligente génère des veaux forts



Logiciel
CalfExpert



Réglage
personnalisé



Une tétine
toujours propre



Écran de la
StationHygiène



Sevrage
individuel



Alimentation intelli-
gente au lait entier



QuadroFlex



Gain de poids
quotidien > 1000g

Le nouveau standard
pour les DAL !



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



208666

Des pratiques de gestion améliorées pour produire un ensilage de grande qualité

Par [NANCY MCLEAN](#), Université Dalhousie, et [LINDA JEWELL](#), Agriculture et Agroalimentaire Canada, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

- Un projet de recherche pancanadien en cours de réalisation pourrait permettre aux producteurs de lait de produire un ensilage de haute qualité à moindre coût grâce à un plan de gestion adapté à leur réalité régionale.

Les aléas de la météo et les changements climatiques rendent la culture et les récoltes encore plus complexes, ce qui peut avoir un impact sur la qualité et le coût des aliments destinés aux animaux. Le coût d'alimentation étant une des dépenses les plus importantes dans une ferme laitière, cette nouvelle étude, réalisée dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 3, arrive à point. Le projet, intitulé *Identifier les meilleures*

pratiques de gestion pour la production d'un ensilage de grande qualité, est d'ailleurs une priorité de la Stratégie nationale de recherche laitière des PLC ciblant la sélection et la gestion des fourrages en vue d'en améliorer le rendement, la résistance, la conservation, la qualité et la digestibilité.

Il s'agit de l'un des premiers projets pancanadiens à recueillir des données sur tous les aspects de la production et de la gestion de l'ensilage dans

le but de fournir aux producteurs laitiers des données pratiques pour les aider à développer des plans de gestion ciblés.

Compte tenu de la variété des conditions climatiques dans chaque province pendant une période de végétation, les chercheurs évaluent des plans de gestion spécifiques aux types d'ensilages produits dans différentes régions afin d'identifier les plus efficaces pour réduire les coûts, préserver l'environnement et améliorer la santé et la longévité des vaches.

L'équipe recueille de l'information sur la production d'ensilage au moyen d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 400 fermes établies dans différentes régions.

Le questionnaire prévoit une composante économique pour mesurer les coûts de la production d'ensilage. L'équipe analyse aussi, dans plus de 200 fermes, des échantillons utilisés pour la formulation de la ration dans le but de mesurer la qualité de l'ensilage. De plus, des

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : La production, la gestion et la qualité de l'ensilage

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Aider les producteurs à améliorer leurs pratiques pour produire un ensilage de haute qualité à moindre coût selon des plans de gestion spécifiques aux différentes régions

RETOMBÉES POTENTIELLES : Des informations fondées sur des données scientifiques et les meilleures pratiques de gestion, les options de réduction des coûts et les conditions optimales pour une production d'ensilage de haute qualité partout au Canada accessibles aux producteurs pour les aider dans leur prise de décision.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Agriculture et Agroalimentaire Canada et les Producteurs laitiers du Canada dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 3

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Nancy McLean, Université Dalhousie, et Linda Jewell, Agriculture et Agroalimentaire Canada, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, linda.jewell@canada.ca et nancy.mclean@dal.ca

LE PROJET EN BREF

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheuses principales : Nancy McLean, Université Dalhousie, et Linda Jewell, Agriculture et Agroalimentaire Canada, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Cochercheurs : Kees Plaizier, Kim Ominski, Emma McGeough et Francis Zvomuya, Université du Manitoba, Carole Lafrenière, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Shabtai Bittman, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz, C.-B., Emmanuel Yiridoe, Université Dalhousie, David Dykstra, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, et Fred Waddy, LAIT 2020

PÉRIODE DE RÉALISATION : 2018 à 2022

BUDGET TOTAL : 799 419 \$

Vous pouvez consulter un résumé du projet sur le site recherchelaitiere.ca.

PRESSES À BALLES RONDES



PRESSES À BALLES RONDES À HAUTE DENSITÉ



Série FB



Série VB 3100



Série VB 560



Série VBP 3165

Les presses à balles rondes de KUHN garantissent la production de balles rondes parfaitement formées et homogènes et génèrent des densités de balles exceptionnellement élevées, même dans les conditions les plus difficiles.

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Coaticook, Neuville, Nicolet,
Rimouski, Saint-Bruno,
Saint-Maurice, Wotton

Agribiti R. H.
Gatineau

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine
Les Entreprises R. Raymond
Kiamika

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye, Marieville,
Shefford, St-Clet, Upton,
Victoriaville

Claude Joyal
Lyster, Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume,
Stanbridge Station

J. René Lafond
Mirabel

Machineries Horticoles d'Abitibi
Pouliaries

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
www.kuhn.com



211569



PRODUCTEURS DE LAIT RECHERCHÉS!

L'équipe de chercheurs, dirigée par Nancy McLean, de l'Université Dalhousie, et Linda Jewell, d'AAC, invite les producteurs laitiers à contribuer à ce projet de recherche en partageant leur expérience sur la production et la gestion de l'ensilage.

Pour participer, répondez au sondage sur
https://fr.surveymonkey.com/r/2020CDN_SilageStudy.
VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 MARS!

La collaboration des producteurs laitiers est une composante cruciale de cette recherche qui vise à rendre accessible des données scientifiques sur les meilleures pratiques de gestion, les options pour réduire les coûts et les conditions optimales pour produire de l'ensilage de grande qualité partout au Canada. Rappelons que les Producteurs laitiers du Canada, en collaboration avec AAC, appuient ce projet de recherche intitulé *Identifier les meilleures pratiques de gestion pour la production d'un ensilage de grande qualité*, dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 3.

Pour plus d'informations, communiquez avec Nancy McLean à nancy.mclean@dal.ca.

données sont recueillies à partir des plans de gestion des éléments nutritifs et du fumier, et l'ADN est extrait des échantillons d'ensilage pour identifier les contaminants fongiques présents.

Les producteurs ont besoin d'un ensilage de haute qualité contenant des éléments bénéfiques pour les rations alimentaires en vue de maintenir la santé des animaux laitiers et la production de lait. La qualité de l'ensilage est affectée par de nombreux facteurs, comme les espèces, le pourcentage de légumineuses inclus, la fertilité du sol, le stade de croissance lors de la récolte, la matière sèche, le type de silo et la gestion du silo. Pour l'évaluation de la qualité, les chercheurs prélèvent et analysent aussi des échantillons d'ensilage avant que ce dernier soit servi, le but étant de détecter et identifier les contaminants fongiques et vérifier s'il y a présence d'espèces associées aux mycotoxines dans les ensilages mal conservés. C'est aussi un élément important de la gestion de la qualité. ■



LES ENTREPRISES

LEBLANC

& Fils Inc.

450 792-6291

www.entrepriseleblanc.com

MUELLER

LA référence en stockage
et refroidissement du lait



*La santé des veaux,
d'un seul coup d'oeil*



200388

Réaction : quête active sur l'alimentation

Pour faire bouger davantage les élèves des écoles primaires du Québec, l'équipe des diététistes des Producteurs laitiers du Canada développe actuellement une série de jeux actifs et originaux pour les tableaux numériques interactifs (TNI). Le concept : suivre les mouvements des personnages afin de répondre à des questions sur la saine alimentation et d'évoluer à travers un monde imaginaire stimulant. Tout au long de leur parcours, plusieurs surprises attendent les élèves :

- Des personnages spéciaux
- Des gains d'accessoires loufoques pour les personnages
- Des médailles
- Et bien plus encore

Au cours de l'année, quatre jeux seront développés : un pour le préscolaire (maternelle) et un pour chacun des cycles du primaire. Chaque jeu sera adapté à l'âge des enfants et proposera des questions variées, notamment sur la provenance des aliments, les signaux de faim et de satiété et les boissons et aliments hydratants. Certaines questions permettront aussi de positionner favorablement les produits laitiers dans le cadre d'une saine alimentation.

Ce projet est réalisé en collaboration avec le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, un partenaire de choix dans le développement et la diffusion de cette initiative auprès des écoles primaires québécoises.

Pour contenter votre curiosité, visiter le site educationnutrition.ca/reaction.



De la nouveauté pour les services de garde en milieu scolaire!

Depuis décembre 2020, des activités à la fois éducatives et amusantes sont proposées gratuitement au personnel éducateur en service de garde.

Ces activités mettent de l'avant la saine alimentation grâce à plusieurs jeux, comme le coin-coin sur l'alimentation, le détecteur de mensonges, l'histoire trouée et le méli-mélo de saveurs. Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux scolaires! Nous souhaitons que l'ajout de ces nouvelles ressources incite les éducatrices et éducateurs à visiter régulièrement le site educationnutrition.ca pour y découvrir tout ce qui leur est offert, dont les activités culinaires qui valorisent une variété de produits laitiers.

Pour un aperçu des activités, visiter le site educationnutrition.ca, section « Garde scolaire ».

DETECTEUR DE MENSONGES

Qui est le meilleur menteur? Tu pourras le découvrir grâce à notre détecteur de mensonges sur le thème de la saine alimentation: vitamines, techniques de cuisson, etc. À tour de rôle, les participantes et les participants doivent se raconter des histoires, dont une seule est vraie. Les autres participants doivent la trouver. À toi de jouer!

LISTE DES MOTS:

Benjamin: C'est une chose qui se trouve dans les fruits et légumes et qui aide à garder la santé. C'est un bon ingrédient pour les aliments.

Carottes: C'est un légume qui est bon pour la santé. Elles sont riches en vitamines et en fibres.

Chou: C'est un légume qui est bon pour la santé. Il est riche en vitamines et en fibres.

Épinards: C'est un légume qui est bon pour la santé. Il est riche en vitamines et en fibres.

Salade: C'est un mélange de légumes crus qui est bon pour la santé.

Smoothie: C'est un mélange de fruits et de légumes qui est bon pour la santé.

Tomate: C'est un légume qui est bon pour la santé. Elle est riche en vitamines et en fibres.

Yogurt: C'est un produit laitier qui est bon pour la santé. Il est riche en protéines et en calcium.

COMMENT JOUER:

- Choisis personnellement une histoire qui concerne un aspect de la saine alimentation.
- Sur ta liste de mots, choisis les ingrédients qui sont mentionnés dans ta histoire.
- Si tu es un adulte, raconte ta histoire à un enfant. Si tu es un enfant, raconte ta histoire à un adulte.
- Les autres participants doivent trouver les ingrédients mentionnés dans ta histoire.
- Une fois que tous les ingrédients ont été trouvés, le gagnant est celui qui a le plus de points.

MOT CACHÉ

SUR LE THÈME DE L'Océan

AMUSE-TOI AVEC CE MOT CACHÉ SUR LE THÈME AQUATIQUE!

Cherche tous les mots de la liste dans le tableau de lettres. Tu peux trouver des mots de 3 lettres à 10 lettres. Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement ou en diagonale. Les lettres sont en majuscules.

Océan
Oursin
Lac
Sardine
Sole
Thon
Requin
Mer

C	F	N	O	S	S	I	O	P
R	E	C	A	T	S	U	R	C
E	N	D	R	A	M	O	H	N
T	N	R	U	C	I	I	E	
T	I	E	D	F	E	S	H	
L	A	D	E	M	E	R	C	
N	G	R	L	M	R	U	O	
G	S	R	A	L	O	R		
U	O	E	R	S	A	B		
R	V	U	E	I	P			

MÉLI-MÉLO DE SAVEURS!

Parce qu'une foule d'aliments proviennent du Québec, nous avons la chance d'acheter et de savourer différents produits locaux. Ramène les mots suivants en ordre et découvre plusieurs aliments produits ou cultivés ici.

Essaie de relever le défi!

ARMOEGF _____
 IASM _____
 NOCALA _____
 LAESB _____
 VOROPIN _____
 TLIA _____
 FOUE _____

Coin-coin sur l'alimentation

Pour en savoir plus sur la provenance des aliments et les matières liées à l'alimentation, amuse-toi avec notre coin-coin!

COMMENT JOUER AU COIN-COIN

- Choisis un aliment de ton coin-coin.
- Discrète en coin-coin.
- Sois les ingrédients sont-ils?

COMMENT PIERER LE COIN-COIN

Discrète la carte de ton coin-coin.

Agite les cartes pour trouver les ingrédients.

Place et découpe les ingrédients.

Sois les ingrédients sont-ils?

Agite les cartes pour trouver les ingrédients.

Place et découpe les ingrédients.

COMPOST, RECYCLAGE ET POUPELLI

Agis en citoyen responsable!

Recycle les déchets.

Composte les déchets organiques.

Utilise des produits respectueux de l'environnement.

Économise l'eau.

Économise l'énergie.

Utilise des produits respectueux de l'environnement.



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ DÉCEMBRE 2020

	Décembre 2020	Novembre 2020	Décembre 2019	12 mois courant se terminant en octobre 2020	12 mois précédent se terminant en octobre 2019
Fermes détentrices de quota	4 732	4 739	4 877		
Fermes ayant été en situation de non reportable	856	997	856	Non disponible	1 388
Fermes ayant été en situation de hors quota	191	112	283	1 943	1 243
Volume de lait produit (en millions de litres)	291,97	278,62	280,70	3 364,43	3 330,63
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,42	9,29	9,05	9,19	9,13
Quantité de MG produite (en kg)	12 422 214	11 828 566	11 944 103	140 365 792	139 413 375
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	400 717	394 286	426 575	384 564	381 954
Quantité de MG non reportable (en kg)	-199 203	-237 988	-261 859	-3 646 635	-2 545 885
Quantité de MG hors quota (en kg)	25 484	11 329	31 344	240 119	434 365
Tolérance accumulée (en jours)	-12,3	-13,1	-9,8		
Ratio SNG/G	2,1630	2,1726	2,1641	2,1988	2,1880
Teneur en MG	4,2546	4,2455	4,2551	4,1720	4,1858

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION » ?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

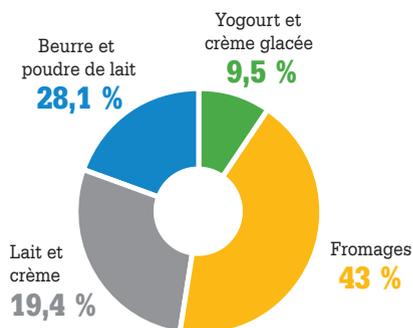
L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

¹ Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet lait.org.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers DÉCEMBRE 2020

	Novembre 2020	Décembre 2020	12 mois se terminant en décembre 2020
Fromages	46,6 %	43,0 %	44,0 %
Beurre et poudre de lait	24,5 %	28,1 %	26,6 %
Lait et crème	19,3 %	19,4 %	19,0 %
Yogourt et crème glacée	9,6 %	9,5 %	10,4 %

Proportion des ventes Québec DÉCEMBRE 2020



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Au cours des 24 derniers mois se terminant en décembre 2020, les prix intra ont varié de 75,13 \$/hl à 83,15 \$/hl à la composition moyenne. Lorsqu'on compare les 12 mois se terminant en décembre 2019 aux 12 mois se terminant en décembre 2020, le prix moyen en \$ par kg a diminué de 1,5 % pour la matière. Il a augmenté de 2,8 % pour la protéine et 2,2 % pour le lactose et autres solides. À la composition moyenne par hectolitre pour les 12 mois se terminant en décembre 2020, le prix moyen est de 80,51 \$/hl, soit une hausse de 0,2 % par rapport aux 12 mois se terminant en décembre 2019.

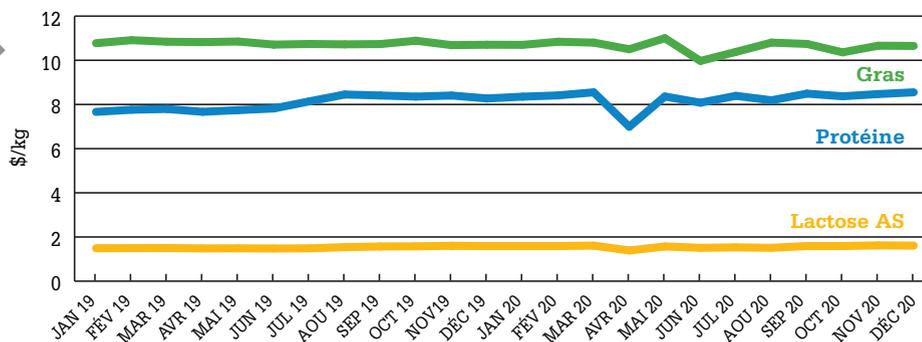
Évolution du prix intraquota du lait à la composition moyenne – 12 mois se terminant en décembre 2020 – \$/kg

Période	Gras	Protéine	Lactose AS
Moyenne 12 mois se terminant en décembre 2019	10,7817	8,0396	1,5248
Janvier 2020	10,6988	8,3532	1,5897
Février 2020	10,8386	8,4107	1,5925
Mars 2020	10,7994	8,5512	1,6069
Avril 2020	10,4992	6,9915	1,3863
Mai 2020	11,0047	8,3583	1,5692
Juin 2020	9,9668	8,0826	1,5064
Juillet 2020	10,3771	8,3866	1,5271
Aout 2020	10,8012	8,1948	1,5078
Septembre 2020	10,7417	8,4929	1,5856
Octobre 2020	10,3584	8,3704	1,5937
Novembre 2020	10,6622	8,4743	1,6149
Décembre 2020	10,6505	8,5505	1,6144
Moyenne 12 mois se terminant en décembre 2020	10,6166	8,2681	1,5579

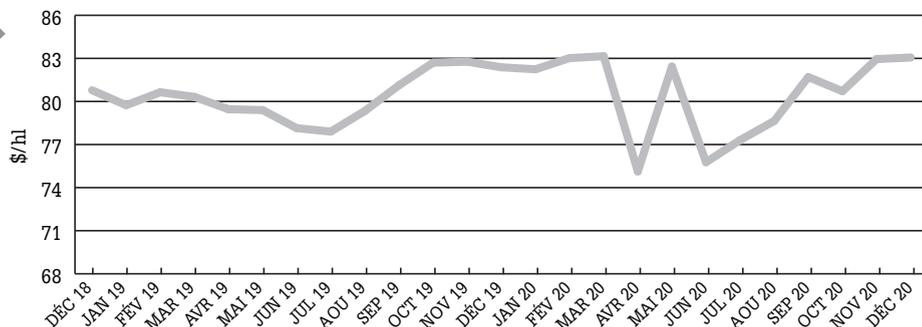
PRIX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020

Le prix à la composition moyenne pour décembre est de 83,06 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a augmenté de 0,19 \$/hl entre les mois de novembre et de décembre, soit une hausse de 0,3 %, passant de 73,33 \$/hl à 73,52 \$/hl. L'augmentation du prix est principalement due à la hausse des ventes pour le lait de consommation.

Évolution du prix intraquota par composants



Prix du lait en \$/hl composition moyenne



Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en:	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
Novembre 2019	135	60 658 342	21,08 \$
Novembre 2020	137	63 004 013	21,12 \$
Décembre 2019	135	60 818 683	20,01 \$
Décembre 2020	140	63 417 519	21,17 \$

¹ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur lait.org.



Système centralisé de vente des quotas (SCVO) DÉCEMBRE 2020

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	31	229,57
Admissibles à la répartition	31	229,57
Réussies	31	229,57
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,72
Offres d'achat		
Totales	1 672	18 145,35
Admissibles à la répartition	1 672	18 145,35
Réussies	1 672	230,29

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,83 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 62,34 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 36,53 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	\$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
< 24 000,00						
31	229,57	229,57	24 000,00 Prix plafond	1 672	18 145,35	18 145,35

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
PRIORITÉS			
Programme d'aide au démarrage	1	16,00	6,9
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	0,40	0,2
Remboursement de prêts de démarrage	22	2,20	1,0
Priorité régionale	0	0,00	0,0
Itération (0,09 kg de MG/jour)	1 670	100,20	43,5
Prorata (0,86 %)	1 637	111,49	48,4
2,01 % des offres ont été comblées		230,29	100,0

	Nombre	kg de MG/jour	%
Vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	31	229,57	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	31	229,57	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada NOVEMBRE 2020

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	44 075
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	36 500
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	32 900	Colombie-Britannique	36 500

Qualité du lait – Québec NOVEMBRE 2020

	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
		Par strates	Cumulatif		
Bactéries totales/ml					
15 000 et moins	60,28	61,11		25 483	203 147
15 001 à 50 000	32,03	31,80	92,91	25 483	197 611
50 001 à 121 000	5,82	5,38	98,29	25 883	191 095
121 001 et plus	1,87	1,71		21 639	184 133
				21 639	184 133
				21 034	181 795
				21 750	175 440
				21 812	176 266
				22 283	189 084
				25 202	208 298
				26 216	221 380
				23 246	204 934
				22 883	199 619
				22 439	191 967

Système centralisé de vente des quotas (SCVO) JANVIER 2021

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	39	368,96
Admissibles à la répartition	39	368,96
Réussies	39	368,96
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,18
Offres d'achat		
Totales	1 729	18 362,44
Admissibles à la répartition	1 729	18 362,44
Réussies	1 729	368,78

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,66 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 59,44 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	\$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
< 24 000,00						
39	368,96	368,96	24 000,00 Prix plafond	1 729	18 362,44	18 362,44

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
Priorités			
Programme d'aide au démarrage	1	16,00	4,3
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	1,00	0,3
Remboursement de prêts de démarrage	23	2,30	0,6
Priorité régionale	17	39,23	10,6
Itération (0,09 kg de MG/jour)	1 719	154,71	42,0
Prorata (0,86 %)	1 686	155,54	42,2
2,01 % des offres ont été comblées		368,78	100,0

	Nombre	kg de MG/jour	%
Vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	39	368,96	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	39	368,96	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada DÉCEMBRE 2020

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	44 350
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	36 500
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	33 617	Colombie-Britannique	36 500

Qualité du lait – Québec DÉCEMBRE 2020

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	56,45	58,27	
15 001 à 50 000	35,69	34,47	92,74
50 001 à 121 000	5,77	5,49	98,23
121 001 et plus	2,09	1,77	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	11,75	12,74	
100 001 à 200 000	48,42	51,17	63,91
200 001 à 300 000	30,27	29,06	92,97
300 001 à 400 000	8,54	6,62	99,59
400 001 et plus	1,02	0,41	

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
Octobre 2019	25 483	203 147
Novembre 2019	25 483	197 611
Décembre 2019	25 883	191 095
Janvier 2020	21 639	184 133
Février 2020	21 639	184 133
Mars 2020	21 034	181 795
Avril 2020	21 750	175 440
Mai 2020	21 812	176 266
Juin 2020	22 283	189 084
Juillet 2020	25 202	208 298
Aout 2020	26 216	221 380
Septembre 2020	23 246	204 934
Octobre 2020	22 883	199 619
Novembre 2020	22 439	191 967
Décembre 2020	23 747	189 175

Prix à la ferme – Québec NOVEMBRE 2020

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ¹	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ²
Prix intraquota	10,6622 \$/kg	8,4743 \$/kg	1,6149 \$/kg	82,95 \$/hl	73,33 \$/hl
Prime MG ³	0,0452 \$/kg			0,1919 \$/hl	0,1627 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵					0,2007 \$/hl

Composition du lait	¹ À la composition moyenne	² De référence (PLQ)
MG	4,2455 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,3221 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS	5,9015 kg/hl	5,9000 kg/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0330 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1012 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	3,0204 \$/hl

³ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	⁴ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins	
	⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins	

Prix à la ferme – Québec DÉCEMBRE 2020

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ¹	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ²
Prix intraquota	10,6505 \$/kg	8,5505 \$/kg	1,6144 \$/kg	83,06 \$/hl	73,52 \$/hl
Prime MG ³	0,0283 \$/kg			0,1204 \$/hl	0,1019 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵					0,1991 \$/hl

Composition du lait	¹ À la composition moyenne	² De référence (PLQ)
MG	4,2546 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,3000 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS	5,9027 kg/hl	5,9000 kg/hl

Déductions

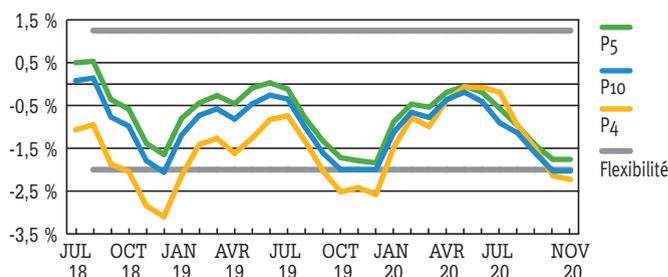
Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0330 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1012 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5489 \$/hl

³ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	⁴ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins	
	⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins	

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 se réfèrent à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne NOVEMBRE 2020

PRODUCTION (M DE KG)

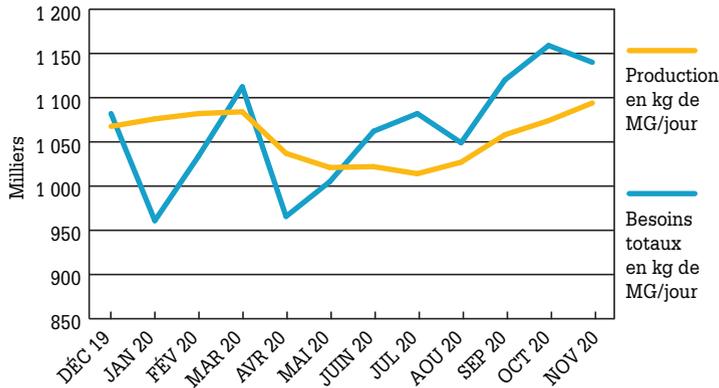
384,9

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

389,7

Les besoins totaux ont connu une baisse de 1,65 % par rapport aux 12 mois se terminant en octobre 2020. La production a quant à elle connu une hausse de 1,85 % par rapport aux 12 mois se terminant en octobre 2020. Le marché semble se rétablir progressivement, avec une baisse des stocks de beurre équivalente à -6,7 % entre octobre et novembre 2020.

TENDANCE JOURNALIÈRE ENTRE LA PRODUCTION ET LES BESOINS TOTAUX



En vigueur	Variation du droit de produire
JUL 17	5 %
NOV 17	1 %
MAI 18	-1,50 %
JUIL 18	-3,50 %
MAR 19	1 %
JAN 20	0,75 % (non négociable)
MAI 20	-2,00 %
DÉC 20	+2,00 %

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

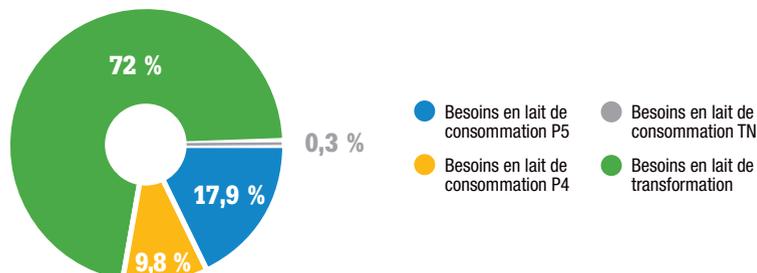
(période mobile de 12 mois se terminant en novembre 2020)



¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions. Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en novembre 2020)



la famille
du lait

recettes
d'ici.com



SOUPES ET POTAGES

Potage au chou-fleur, au fromage et à la bière



25 min



3 h 30 min



6 portions

INGRÉDIENTS

500 ml (2 tasses) de chou-fleur coupé en morceaux d'environ 2,5 cm (1 po)
1 branche de céleri hachée
1 carotte hachée
1 oignon haché
2 gousses d'ail émincées
500 ml (2 tasses) de bouillon de légumes
1 bouteille de 355 ml (12 oz) de lager ou de pale-ale
5 ml (1 c. à thé) de sauce Worcestershire
2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel
1,25 ml (1/4 c. à thé) de cayenne moulu
12 oz (340 g) de fromage L'Ancêtre Cheddar moyen bio, râpé
125 ml (1/2 tasse) de crème 35 %
30 ml (2 c. à soupe) de farine

GARNITURES (facultatif)

Paprika
Feuilles tendres de céleri
Maïs soufflé beurré

PRÉPARATION

1. Dans le récipient d'une mijoteuse de 3 ou 4 pintes, mettre le chou-fleur, le céleri, la carotte, l'oignon, l'ail, le bouillon, la bière, la sauce Worcestershire, le sel et le cayenne. Mélanger.
2. Faire cuire à haute intensité pendant 3 heures.
3. Liquéfier à l'aide d'un mélangeur à main jusqu'à ce que la texture soit bien lisse.
4. Ajouter le fromage et mélanger.
5. Dans une tasse à mesurer ou un petit bol, bien mélanger la crème et la farine. Ajouter à la soupe.
6. Poursuivre la cuisson pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et que la soupe ait épaissi.
7. Si désiré, garnir chaque portion d'une petite pincée de paprika, de quelques feuilles tendres de céleri et de maïs soufflé beurré.



VOTRE SPÉCIALISTE EN VENTILATION



MAX VIEW
Panneaux rigides
doubles, transparents



**CYCLONES
360**
Ventilateur
de recirculation



CHEMINÉES
Et aérateur de toit



MAX-AIR
Ventilateur
d'extraction



**POLYMAT
G3**
Ventilation
naturelle

**Peu importe votre projet, nous offrons des solutions
sur mesures, adaptées à vos bâtiments !**

Membres du Groupe Jolco



ventec.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



211487

Teagle

TOMAHAWK C12

Déchiqueteuse et distributrice

**TOMAHAWK C12
CALIBRATOR
DÉCHIQUETEUSE
ET DISTRIBUTRICE DE PAILLE**

Matériel sec
Vitesse du PTO 1000 r/min
Balles rondes ou rectangulaires
Pour tracteurs 170-200 cv
Capacité : Jusqu'à 11 tonnes/heure

À PARTIR DE 129 999\$*



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 | Courriel : info@mticanada.ca
Suivez-nous sur www.facebook.com/mticanada

MTI
CANADA

(*Transport et préparation non inclus.



Cours de ferme et accessibilité des laiteries

Avec les températures froides et les précipitations de neige, nous vous rappelons que, selon l'article V de la Convention de transport du lait, le producteur doit maintenir en bon état, à sa ferme, durant toute l'année, un chemin carrossable pour le camion-citerne du transporteur permettant l'accès à la laiterie en toutes circonstances et sans entraves. Pour en savoir plus à propos de l'aménagement d'une cour de ferme pour la collecte du lait, les producteurs sont invités à consulter un document informatif sur l'extranet.

Journées additionnelles – automne 2021

En fonction de l'analyse de la production laitière et des besoins anticipés du marché pour l'automne 2021, les offices des provinces de P5 ont accepté la recommandation du Comité sur le quota de P5 d'émettre à tous les producteurs de lait des journées additionnelles de production pour l'automne 2021, soit une journée pour le mois d'août, deux journées pour les mois de septembre et d'octobre et une journée pour le mois de novembre. Ces journées sont non cumulatives. Le tableau des journées additionnelles est disponible sur l'extranet des producteurs dans la section « Production et quota ».

Inscription au PPDPL

Pour recevoir un versement du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) cette année, les producteurs doivent s'inscrire avant le 31 mars 2021. L'inscription peut se faire en ligne via le portail de la Commission canadienne du lait (CCL) ou en envoyant un formulaire papier soit par la poste, soit par télécopieur aux coordonnées indiquées dans le document. Les producteurs qui ont des questions peuvent visiter le <http://www.agr.gc.ca/ppdpl> ou communiquer avec le centre d'appel de la CCL au 1 877 246-4682.

Année exceptionnelle = dons exceptionnels!

En 2020, des dons spéciaux en argent et en produits laitiers ont été remis lors d'occasions particulières qui ont frappé nos communautés. Avec la collaboration de transformateurs, ce sont plus de 4 millions de litres de lait qui, au printemps dernier, ont été donnés aux personnes en situation de vulnérabilité relativement à la crise de la COVID-19. Cela porte les dons de lait pour 2020 à 4,6 millions de litres, soit 4 fois les volumes habituels.



Biosécurité dans les élevages de bovins laitiers

Une campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) est en cours pour appuyer l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre d'un plan de biosécurité adapté au contexte sanitaire de chaque élevage de bovins laitiers. Les producteurs sont invités à contacter leurs vétérinaires pour bénéficier de ce service gratuit. S'il s'agit d'une mise à jour du plan, la rencontre peut être réalisée à distance selon certains critères qui seront évalués par le vétérinaire. Cette campagne est le fruit d'une collaboration entre le MAPAQ, Les Producteurs de lait du Québec et l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

Prime à la qualité

Conformément à l'article 7.18 des conventions de mise en marché du lait, la prime à la qualité s'applique à nouveau depuis le 1^{er} février 2021 considérant que la moyenne en cellules somatiques pour la période de décembre 2019 à novembre 2020 est inférieure à 250 000 CS/ml. La moyenne pondérée provinciale s'établit à 184 409 CS/ml pour cette période. La prime à la qualité est financée en parts égales par les producteurs et les transformateurs (3 ¢/hl chacun). La somme ainsi recueillie est distribuée chaque mois aux producteurs qui obtiennent des résultats de 15 000 bactéries totales (BT) et moins par millilitre et de 150 000 cellules somatiques (CS) et moins par millilitre.

Gestion des cas de COVID-19 à la ferme, quoi faire?

Les producteurs de lait sont invités à consulter leur extranet pour accéder à un nouveau guide qui a pour objectif de les renseigner quant aux attentes à leur égard advenant qu'une personne à la ferme soit infectée par la COVID-19. Ces rappels des consignes de la santé publique du Québec sont faits afin d'assurer et de préserver la sécurité de tous les acteurs de la filière laitière québécoise, de la ferme à la tablette d'épicerie. Tous les producteurs devraient avoir un plan de relève en prévision d'une situation hypothétique d'infection à la ferme et l'appliquer dès qu'un cas se présente.

La Famille du lait, partenaire apprécié au Québec

Selon une récente étude sur l'état de l'événementiel et de la commandite au Québec menée par la firme Elevent, La Famille du lait, marque des Producteurs de lait du Québec, est ressortie comme étant le partenaire le plus apprécié de l'offre commandite de la province, tous secteurs confondus (sport, culture, santé, gastronomie, etc.). L'étude a été réalisée du 28 août au 7 septembre 2020 auprès de 1721 Québécoises et Québécois âgés de 18 ans et plus.

Portrait de la production de lait bio au Québec

Les producteurs de lait biologique ont tenu leur 20^e assemblée générale annuelle le 22 janvier en formule virtuelle. Au 30 novembre 2020, on comptait 137 producteurs certifiés biologiques et 18 usines québécoises recevaient du lait biologique, dont 5 producteurs-transformateurs. La production de lait biologique a observé une croissance plus modérée cette année, en raison notamment de la crise de la COVID-19. Au cours de l'année laitière 2019-2020, 62 millions de litres de lait biologique ont été produits, ce qui représente une hausse de 1,6 %, comparativement à l'année dernière.

Maîtres-Éleveurs 2020

Les récipiendaires des titres de Maîtres-Éleveurs 2020 de Holstein Canada ont été dévoilés dernièrement. Sur un total de 20 fermes reconnues, 7 sont du Québec. Depuis 91 ans, Holstein Canada récompense des éleveurs pour tous leurs efforts. Il s'agit de la reconnaissance la plus convoitée de l'association, l'apogée de la réussite. Ces « maîtres » éleveurs sont reconnus pour élever des troupeaux qui présentent le meilleur ratio de vaches possédant toutes les qualités : une production élevée et une conformation remarquable, de grandes compétences en reproduction, en santé et en longévité.



MAÎTRES-ÉLEVEURS 2020

FERMES QUÉBÉCOISES

FERME DUHIBOU INC.
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

FERME FLÈCHE D'OR SENC
PRINCEVILLE

FERME MACPÈS ENR.
SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

FERME RAYPEL
SAINT-SIMON

FERME ROBEL ENR.
JONQUIÈRE

FERME ROYOLAÏT INC.
ANGE-GARDIEN

FERME BOULET
SAINT-FRANÇOIS



TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®



Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire **vous-même!**

196819

NOUVEAU



Offre exceptionnelle

Vente de plastique d'ensilage européen directement aux producteurs agricoles

Offre spéciale dans les régions où il n'y a pas de marchand Plastitech

Films étirables
Gros sacs
Toiles d'ensilage
Filets
Tubes rétractables



Communiquez avec nous pour plus d'information
(450) 454-2230
1 866 752-7002
www.plastitech.com

212052

Capteur CCS DairyMilk M6850

Agissez au moment opportun grâce à une analyse complète par quartier vous permettant une détection précoce de la mammite.

Traite tout-en-un

Sauvez du temps et soyez assuré de traire vos vaches de façon uniforme et toujours avec le même soin avec GEA «In-Liner-Everything™».

Le DairyRobot R9500

Intelligemment conçu pour vous et vos vaches

Votre ferme laitière ainsi que votre troupeau ne méritent rien de moins que ce qu'il a de meilleur sur le marché. Le DairyRobot R9500 possède les caractéristiques les plus innovatrices afin d'améliorer le processus de traite de vos vaches et vous fournir les données les plus précises et pertinentes pour gérer chacune d'elle efficacement. Le DairyRobot R9500 amène la traite à un niveau d'intelligence supérieur pour votre grand bénéfice et surtout celui de vos vaches.

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
1-877-993-3335 (Sans frais)

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082

Région Saint-Jean-sur-Richelieu
450 378-1082

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Gérant de territoire Québec
Cell. 514 386-9032

OFFRIR UN CALCIUM DE QUALITÉ

OFFRE D'UNE
DURÉE LIMITÉE!

Obtenez une
carte-cadeau VISA®
prépayée de 40 \$*
avec chaque caisse
de Bovikalc®



Lorsque vous choisissez Bovikalc® pour maintenir un taux de calcium sain chez vos vaches fraîches, vous êtes assuré de leur fournir un calcium de haute qualité ayant fait l'objet de recherches publiées et évaluées par des pairs. Notre processus de production de pointe fait en sorte que chaque bolus Bovikalc® soit uniforme, exempt de fissures et de cassures et qu'il fournisse un calcium rapidement disponible à chaque vache en début de lactation, et ce, à chaque fois.

RECEVEZ VOTRE CARTE-CADEAU VISA® PRÉPAYÉE DE 40 \$*!
VISITEZ bovikalc.ca POUR EN APPRENDRE PLUS

* Achat par l'intermédiaire d'une clinique vétérinaire canadienne entre le 1^{er} mars 2021 et le 30 avril 2021. La date limite pour la présentation des preuves d'achat est le 31 mai 2021. Jusqu'à 10 remises par ferme.

Bovikalc® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence. ©2021 Boehringer Ingelheim Santé Animale Canada Inc. Tous droits réservés.

VISA® est une marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence.

And now the CUSMA



Milk producers breathed a sigh of relief last fall when the federal government announced compensation for losses under the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA).

This announcement was welcome news. However, it covers only a portion of the losses that will be sustained by our businesses since an announcement has not yet been made regarding the Canada-United-States-Mexico Agreement (CUSMA). We expect the government to honour its commitment to provide full and fair compensation to lessen the impact of CUSMA, including loss of market share, and additional costs resulting from the removal of the ingredients class and the restrictions on exports.

After many years of fighting to receive compensation, we welcomed the announcement of the payment schedule for the amounts promised to compensate for the loss of market share under both the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP). The payments will be made directly to producers and will take place over three years rather than seven. For 2020-2021, \$468 million (M) will be paid out to Canadian milk producers, including \$172 M to Quebec producers.

Many of us have already completed the registration process for the Program, which is administered by the Canadian Dairy Commission. Those who have not yet done so must not wait any longer since the deadline for receiving a payment this year is March 31. All the details, codes and steps you must follow to receive your payments are explained in a letter that Agriculture and Agri-Food Canada sent out in January.

The cheques will help to cover a portion of the losses resulting from concessions under CETA and the CPTPP, but do not put an end to our fight for full and fair compensation, since an official announcement has not yet been made concerning the losses related to CUSMA. The compensation payments provide some relief for our dairy businesses, but all dairymen would have preferred to produce the 8.4% of the Canadian market share that was conceded under the last three agreements.

Keep in mind that the agreement with the United States and Mexico provides for additional access to the Canadian market of 100,000 tonnes of dairy products, or the equivalent of 3.9% of the Canadian market. These impacts are in addition to the changes made to our dairy policy to respect the provisions of the agreement, as well as the caps on skim milk powder and protein concentrate exports, which generate significant additional costs.

CUSMA is in force and the negative effects are already being felt as American milk takes the place reserved for it in our market. The losses resulting from the market shares ceded to the benefit of the economies of our neighbour are concrete and negatively impact our farms and the Canadian economy.

The Trudeau government promised on many occasions to compensate the dairy sector fully and fairly for the cumulated effects of these trade agreements, including CUSMA. This commitment was repeated in the Speech from the Throne,

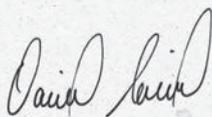
Besides exerting pressure on our families, the concessions create a climate of uncertainty that limits our ability to reinvest on our farms and in our regions. Thousands of jobs related to our sector and millions of dollars of economic spin-offs are at risk.

as well as in black and white in Minister Bibeau's January 2021 mandate letter. The letter mentions that she must implement on a priority basis the steps to ensure that supply-managed sectors receive full and fair compensation for recent trade agreements. We understand that this is a commitment that needs to be fulfilled before the end of the current mandate.

We are aware that the management of the COVID-19 pandemic involves major, unprecedented challenges for the Canadian Government. All Canadian milk producers lend their support in this historic fight against COVID-19. More than ever in this period of uncertainty, our governments and the population at large are aware of the importance of food self-sufficiency. This naturally means the production of our own food locally by local people. It's a question of domestic food security.

COVID-19 has had, and will continue to have, significant financial impacts for a long time on various economic sectors, including the dairy industry. In our case, these financial consequences are in addition to the losses resulting from these trade agreements that will remain in place in perpetuity. Besides exerting pressure on our families, the concessions create a climate of uncertainty that limits our ability to reinvest on our farms and in our regions. Thousands of jobs related to our sector and millions of dollars of economic spin-offs are at risk.

The minority Liberal government is preparing to table its 2021-2022 budget, probably in March. Persistent rumours are circulating that an election may be called at that time. Last November, Minister Bibeau said she wanted to rapidly consult with our sector to conclude this portion of their commitment. The government must quickly send a clear sign of support to the dairy industry. We need stability and predictability, requirements for any successful business, to continue to ensure food security for our fellow citizens.



DANIEL GOBEIL
Chairman

By GERVAIS BISSON, agronomist, Dairy Production Expert – Robotic Milking; MARIO SÉGUIN, agronomist, Dairy Production Expert – Milk Recording & Data Management; and RENÉ ROY, agr., Agroeconomist

Producing profitable milk in 2021

- **The new on-farm component payment policy based on the solids non-fat to butterfat ratio (SNF/BF) will take effect on August 1, 2021. As a herd manager, it will be essential for you to keep your butterfat content above 4.1 kg/hl to extract maximum market value. This article suggests herd management, feeding and genetic strategies that you should implement to achieve this goal.**

SNF/BF RATIO

The objective of the new policy is to achieve a better balance between market requirements and farm milk components. It also aims to maintain equity between producers in an environment of solids non-fat structural surplus.

The new payment policy will definitely improve farmgate milk prices when the ratio is close to 2.0. However, when it is between 2.0 and 2.3, the price variation will be low. Thus, the advantage under the current system of producing milk with a ratio close to 2.3 will mostly disappear. Since the price difference is small, it is preferable to produce a lower ratio and so avoid exceeding 2.3, as producers are not paid for solids non-fat when the ratio exceeds this level. Graph 1 illustrates the new revenue environment. A different price structure will be in effect on August 1, 2021. Also, international and U.S. SNF prices may influence the model and the new Canada-United

States-Mexico Agreement places a cap on solids non-fat exports. The model may well therefore evolve over time based on all these factors.

Under the new policy, the production of fat is even more important, as its market demand is high. To draw maximum revenue from the market,

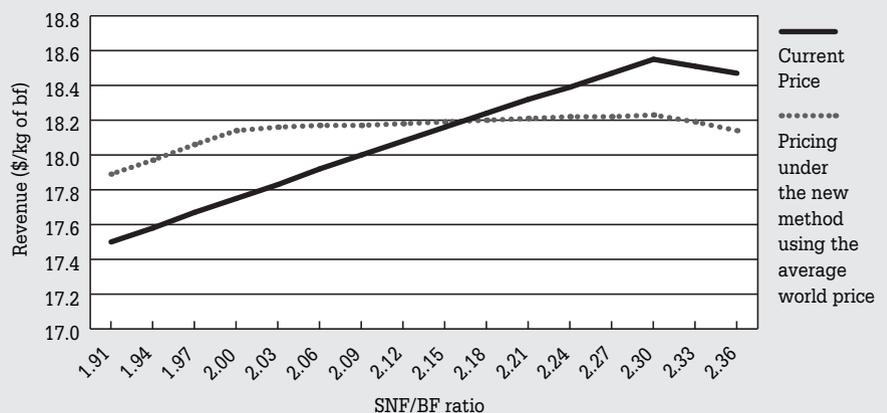
it will be essential to keep the butterfat content above 4.1 kg/hl. This will also help to remain within the 2.3 SNF/BF ratio.

IMPORTANCE OF GENETIC SELECTION

A herd genetic selection program is essential to achieve improved performance and higher milk prices since the heritability rate of fat is very high, i.e., approximately 50%!

According to genetics specialists, the genetic selection process must focus on an overall selection index such as the Lifetime Profit Index (LPI) or the Pro\$. The objective is to raise profitable cows that efficiently produce maximum volumes of fat and protein during their productive lives. However, reviews of selection objectives should

GRAPH 1: MODELLING OF THE NEW MILK PRICE CALCULATION METHOD BASED ON THE SNF/BF RATIO



analyze genetic traits based on specific criteria such as the herd's fat yield.

The Genetic Herd Inventory report is an important analytic tool. The averages of active cow and heifer herds are given at the end of the lists. The report also provides the herd's classification in terms of percentile ranking (% RK) for the main genetic traits such as milk, fat, and protein yield.

FAT TEST RESULTS, OFTEN A BALANCING ACT

All producers want to receive good fat testing results. However, many factors are involved in achieving this goal. Even if genetic, breed, parity and seasonal factors are disregarded, two major subjects, herd feeding and management practices, need to be closely examined.

When an imbalance is not offset by improvement in another area, the fat

content of milk declines. Let's take, for example, a feed ration that is slightly high in starch, with limited unsaturated fats (AGIR) or ionophores, and to which only buffers were added. No feed sorting was observed at the bunker and all other variables were normal. In this case, the fat test results will probably not be affected. However, if there is an imbalance, such as a non-homogeneous ration and sorting, the fat content will likely drop.

INDIVIDUAL FARM BALANCE

Each farm has its own management and feeding practices with their respective advantages and disadvantages. Since most farms achieve good milk component results, it can be assumed that all the criteria are well-balanced. The quantity of unsaturated fat (AGIR) in the ration is a good example of a balance that can vary depending on the

farm. Feeding two kilos of untreated soybeans can reduce fat levels of one farm but not of another. A farm that maintains its fat test results typically has quality forage, low starch content in rations, perfect silage length and effective fiber. The feed process is well managed, there are refusals every morning and the cows do not sort out ration components. The rumen pH is stable and equilibrium is maintained. While the quantity of unsaturated fat is a risk factor, many elements in this example compensate for that risk and the farm is still in balance.

If a management or feeding practice causes an imbalance, and it is not possible to change the situation, it will be important to determine steps that can be taken in other areas to achieve a new balance. ■

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

JANUARY 2021

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	39	368.96
Eligible for allocation	39	368.96
Successful	39	368.96
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.18
Offers to buy		
Total	1,729	18,362.44
Eligible for allocation	1,729	18,362.44
Successful	1,729	368.78

Participation on a prorata basis in any unprocessed purchase offers of 0.66 kg of BF/day or higher.
After the sale, the balance of quantities available for regional priorities is 59.44 kg of BF/day for Gaspésie-Les Îles and 0.00 kg of BF/day for Abitibi-Témiscamingue.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
< 24,000.00						
39	368.96	368.96	24,000.00 ceiling price	1,729	18,362.44	18,362.44

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	1	16.00	4.3
PRIORITY Holding of less than 12 kg of BF/day	1	1.00	0.3
Reimbursement of startup loans	23	2.30	0.6
Regional priority	17	39.23	10.6
Iteration (0.09 kg of BF/day)	1,719	154.71	42.0
Prorata (0.86%)	1,686	155.54	42.2
2.01% of the offers have been processed	368.78	100.0	
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	39	368.96	100.0
100.00% of the offers have been processed	39	368.96	100.0

Quota prices in Canadian provinces DECEMBER 2020

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	Quebec	24,000 ceiling	Alberta	44,350
Prince Edward Island	24,000 ceiling	Ontario	24,000 ceiling	Saskatchewan	36,500
New Brunswick	24,000 ceiling	Manitoba	33,617	British Columbia	36,500